

Schéma directeur Développement durable & Responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE)

2025 - 2030

ulco
Université
Littoral Côte d'Opale



A2U
ARTOIS - UPJV - ULCO

CAMPUS EN
TRANSITION

SOMMAIRE

Le mot du président	5
1. L'ULCO, une université engagée en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)	6
2. Éléments de contexte	7
3. Un processus participatif pour la production du Schéma directeur DD&RSE	10
4. Gouvernance du Schéma directeur DD&RSE	12
Une gouvernance politique et opérationnelle pour mener à bien le plan d'action de l'ULCO	12
Une gouvernance à l'échelle de l'Alliance A2U pour déployer les chantiers communs	13
5. Plan d'actions	14
AXE ENSEIGNEMENT ET FORMATION	16
AXE RECHERCHE ET INNOVATION	19
AXE ENVIRONNEMENT	21
AXE POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE	25
6. Glossaire	27
Annexe : Fiches actions	28

Le mot du président

La transition écologique représente un changement fondamental de notre modèle de société visant à préserver les ressources naturelles dont la vie humaine dépend. S’engager dans cette démarche est essentiel pour protéger notre environnement et bâtir un avenir soutenable et juste. Ce défi, bien qu’ambitieux, nécessite une mobilisation collective. La réussite de cette transition repose sur l’implication de l’ensemble des acteurs de la société, qui doivent adopter des mesures concrètes et cohérentes afin de garantir un futur viable pour les générations à venir.

Nous nous devons d’agir à toutes les échelles, de l’individu aux organismes internationaux. Les comportements individuels doivent bien évidemment s’adapter à ce nouveau paradigme qui nous impose de reconsidérer certaines de nos pratiques pour les rendre compatibles avec le maintien des équilibres naturels dont nous sommes dépendants. Mais la responsabilité incombe également à l’échelle collective, dont les décisions devraient permettre de faciliter et favoriser les changements nécessaires, en mettant en place les conditions favorables à la fois à l’atténuation des impacts et à l’adaptation de nos sociétés aux nouvelles situations déjà annoncées.

Dans ce sens, l’enseignement supérieur et la recherche (ESR) se doivent de « faire leur part », d’autant plus qu’ils jouent un rôle clé dans la formation des générations futures et dans le développement d’une recherche au service de la société. Face aux défis environnementaux, multiples et complexes, auxquels nous faisons face, les établissements de l’ESR doivent agir en responsabilité et contribuer à une transition écologique pour un développement soutenable, et ceci dans l’ensemble de leurs domaines d’action.

L’Université du Littoral Côte d’Opale s’est engagée de longue date dans cette voie et le projet stratégique ULCO 2035 confirme et renforce cette volonté en considérant l’éco-responsabilité de l’université comme un objectif à part entière. L’ULCO a donc souhaité élaborer une stratégie globale de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE), qui permette de réduire les impacts environnementaux de ses activités de formation et de recherche, tout en préservant la qualité de vie des étudiants et des personnels.

Ce schéma directeur DD&RSE, nous l’avons voulu tout d’abord concerté, afin qu’il reflète la volonté de l’ensemble de la communauté universitaire dans un souci d’appropriation que nous avons considéré comme indispensable à la mise en œuvre des actions. Le partenariat avec les universités d’Artois et de Picardie Jules Verne (dans le cadre de l’Alliance A2U) nous a permis d’élaborer une méthodologie commune prévoyant la mobilisation des acteurs de l’université par le biais d’un appel à idées puis des ateliers de concertation. Ces moments d’échange et de discussion ont été organisés au premier semestre 2024 sur les quatre sites de l’université autour

des différents axes du référentiel DD&RS et sur la base d’une première autoévaluation.

Nous avons également profité de la démarche collective pour capitaliser et structurer toutes les initiatives menées au sein de l’établissement. En effet, le projet En-erulco, initié en 2016, avait été l’occasion d’une première dynamique collective autour des démarches environnementales de l’ULCO. La nomination de deux chargées de mission « développement durable » et « rev3 » en 2021 a permis de conforter cette dynamique et d’initier la collaboration avec les partenaires de l’A2U, aboutissant à une feuille de route commune ayant comme objectif une labellisation « DD&RS » de l’établissement. En cohérence avec le projet stratégique ULCO 2035, dont l’objectif n°10 ambitionne de « faire de l’ULCO une université éco-responsable », le pilotage de l’action DD&RSE a été renforcé en décembre 2024, avec la nomination d’une vice-présidente DD&RSE.

En ce qui concerne son contenu, ce schéma directeur n’est pas un résumé des actions passées, en cours et/ou prévues de l’ULCO en termes de DD&RSE. De nombreuses actions ont été menées, en effet, par le passé. D’autres sont en cours d’élaboration et bénéficient déjà d’un pilotage et d’une structuration claires. Bien que certaines actions passées ou en cours soient mentionnées, nous avons souhaité que ce document mette l’accent sur les actions nouvelles proposées lors des ateliers de concertation et de l’appel à idées. De ce fait, les fiches actions qui accompagnent le schéma directeur constituent un outil opérationnel pour la mise en place et le déploiement des actions.

Le lecteur de ce schéma directeur trouvera donc dans ce document tout d’abord une présentation succincte des engagements de l’ULCO dans le domaine du DD&RSE et un rappel du contexte réglementaire, tout en précisant les risques liés à l’inaction dans ce domaine. Un point spécifique est ensuite consacré à la présentation du processus participatif mis en œuvre pour l’élaboration du schéma directeur. Le cœur du document est constitué d’une présentation de la gouvernance et du pilotage de la démarche, du plan d’actions (structuré en fonction des axes du référentiel DD&RS) et du détail des fiches actions à mettre en œuvre.

J’ai voulu ce schéma directeur DD&RSE à la fois ambitieux et réaliste ; participatif et opérationnel ; engageant et structurant. Loin d’être une liste de vœux, il constitue une feuille de route partagée qui va guider nos actions pour les cinq prochaines années et sur laquelle toute la communauté universitaire va s’appuyer pour contribuer, à notre échelle, à la transition écologique pour un développement soutenable.

Edmond ABI-AAD,
Président de l’Université du Littoral Côte d’Opale

1. L'ULCO, une université engagée en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)

Située au cœur de la côte d'Opale sur 4 campus (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer) et à proximité des grandes capitales européennes, l'ULCO est le fruit d'une histoire riche et d'une vision tournée vers l'avenir. Fondée en 1991 dans le cadre du Plan Université 2000, elle résulte de la fusion de plusieurs établissements d'enseignement supérieur implantés dans les différentes villes. Cette fusion a permis de créer une université dynamique, ancrée dans son territoire et ouverte sur le monde.

Une université à dimension humaine

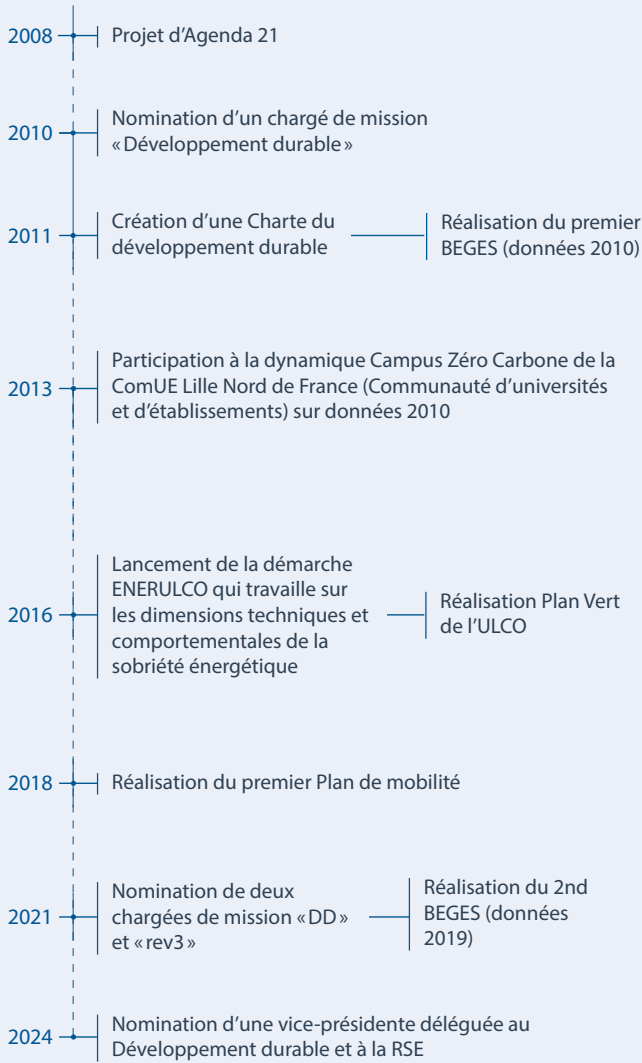
L'ULCO, qui a fait de sa dimension humaine sa devise, mobilise l'ensemble de sa communauté universitaire (enseignants, personnels administratifs, associations, partenaires extérieurs) pour créer des conditions favorables à l'épanouissement de ses étudiants. Une centaine de formations y sont proposées, dans 4 grands domaines disciplinaires (Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres et langues ; Droit, économie et gestion ; Sciences et technologies – Santé/Steps).

La recherche au cœur de l'innovation

Les 14 unités de recherche de l'ULCO collaborent étroitement avec des partenaires nationaux et internationaux pour relever les défis scientifiques et technologiques contemporains. Localement, l'université est pleinement engagée auprès de ses partenaires socio-économiques et institutionnels pour relever les grands défis territoriaux, notamment sur les questions environnementales et de création d'une industrie décarbonée.



Une université engagée depuis 2008



L'engagement DD&RSE de l'ULCO au sein de l'Alliance A2U

Depuis juillet 2016, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), l'Université d'Artois et l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) se sont engagées dans une alliance nommée « A2U ». Les trois universités qui composent l'A2U ont toutes la particularité d'être à la fois multipolaires et pluridisciplinaires :

- Les campus de l'Université du Littoral Côte d'Opale se situent sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer ;
- Les campus de l'Université d'Artois se situent sur les communes d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin ;
- Les campus de l'Université Picardie Jules Verne se situent sur les communes d'Amiens, Beauvais, Creil, Cuffies-Soissons, Laon et Saint-Quentin.

À elles trois, ces universités regroupent plus de 50 000 étudiants, elles s'adressent à 61% de la population et couvrent 87% du territoire régional.

Sur la période 2020-2024, quatre axes stratégiques communs ont été définis: la structuration de l'Alliance

(axe 1), la réussite des étudiants (axe 2), Master et Doctorat (axe 3) et le développement de la recherche (axe 4).

En janvier 2021, les universités de l'Alliance A2U, sous l'impulsion des chargées et chargés de mission Développement durable et Responsabilité sociétale (DD&RS) ont mis en commun leurs expériences et tracé les perspectives de l'engagement dans une politique ambitieuse: « Campus en transition écologique et solidaire ».

Cette démarche commune s'est consolidée en 2022 avec le recrutement, pour le compte de l'Alliance A2U, d'une ingénieure d'études en transition écologique et s'est poursuivie par l'élaboration d'une autoévaluation selon le référentiel national DD&RS propre aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR)¹. La démarche « Campus en transition écologique et solidaire » prend alors une autre dimension avec un changement d'échelle en termes d'ambition et également de soutien humain et financier. L'objectif est fixé de la labellisation DD&RS en 2026.

¹ Le référentiel DD&RS est un outil d'autoévaluation des démarches DD&RS d'un établissement, permettant de réaliser un état des lieux des pratiques. Il ouvre l'accès à une démarche volontaire de labellisation DD&RS, qui valorise les bonnes pratiques et reconnaît les efforts réalisés.

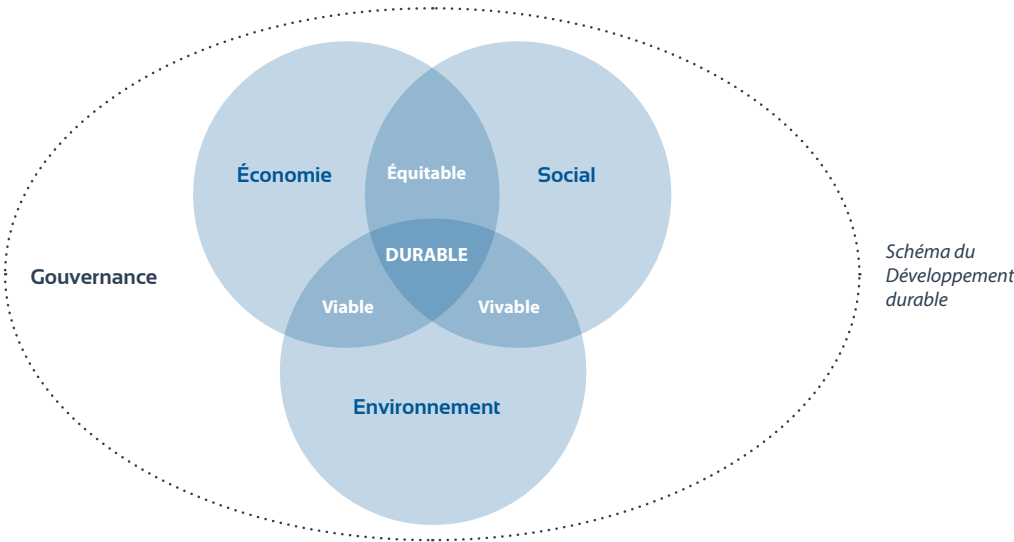


Schéma du Développement durable

2. Éléments de contexte

La prise en compte de la transition écologique par les administrations s'est progressivement imposée et vise depuis quelques années les universités de manière spécifique.

- **Loi de Programmation de la recherche 2021-2030 :** Cette loi, adoptée en décembre 2020, a introduit des obligations pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en matière de développement durable et de transition écologique. Notamment, l'article 41 de cette loi modifie le code de l'éducation en ajoutant un alinéa stipulant que

ces établissements doivent contribuer « à la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable ».

- **Circulaire services publics éco-responsables :** Signée le 23 novembre 2023 par la Première ministre, cette circulaire s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'État pour réduire l'empreinte écologique de ses activités et vise à accélérer la transition écologique des administrations face à l'urgence climatique, avec des objectifs comme réduire les consommations d'énergie, limiter les déchets, promouvoir des mobilités durables, intégrer la transition écologique dans les formations et soutenir la recherche durable.

➤ **Plan climat-biodiversité et transition écologique de l’Enseignement supérieur et de la Recherche :** Ce Plan, déclinaison opérationnelle des politiques gouvernementales bas carbone, adaptation aux changements climatiques et biodiversité, vise à intégrer les enjeux climatiques et écologiques dans la formation, à réduire l’empreinte carbone des établissements et à promouvoir la recherche sur les solutions durables. Il encourage les universités à devenir exemplaires dans leur gestion environnementale, tout en sensibilisant et mobilisant les étudiants et le personnel.

Sur la formation plus spécifiquement

- **Rapport Jouzel/Abbadie, « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l’enseignement supérieur », février 2022 :** il fixe l’objectif de former tous les citoyens à la transition écologique pour un développement solidaire, entendue comme la transformation de la société afin de rétablir la viabilité de la planète par la mise en œuvre des Objectifs de développement durable des Nations Unies. La formation à la transition écologique pour un développement soutenable doit devenir partie intégrante des parcours de formation et reposer sur une intégration des questions de transition écologique dans les enseignements déjà existants.
- **Note de cadrage du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche de « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle », juin 2023 :** elle propose un cahier des charges définissant un socle de connaissances et de compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) afin de permettre aux établissements de construire une offre de formation qui pourra s’appuyer sur un pôle national de ressources pédagogiques et d’offrir une formation commune et cohérente à la TEDS pour les étudiants du premier cycle.

Sur la transition solidaire

- **La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique** est venue renforcer les engagements et les obligations des employeurs publics : élaboration et mise en œuvre d’un Plan d’action égalité professionnelle, obligation de mettre en place un dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes, facilitation de l’articulation vie personnelle-vie professionnelle.
 - **Le droit d’accès des personnes en situation de handicap à une formation supérieure a été affirmé par la loi du 11 février 2005** pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap qui prévoit leur droit à la formation « scolaire, professionnelle ou supérieure ».
- Les décisions et actions des universités sont également guidées par des données et des rapports scientifiques. Ces documents offrent un cadre précis pour comprendre les enjeux climatiques et les meilleures pratiques à adopter :
- **Rapports du GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat) :** ces rapports fournissent des données essentielles sur les impacts du changement climatique, les scénarios futurs et les stratégies de mitigation. Les universités s’appuient sur ces rapports pour fixer leurs propres objectifs de réduction des émissions et élaborer des Plans d’adaptation climatique.
 - **Rapports de l’IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) :** ces rapports évaluent l’état de la biodiversité mondiale et les services écosystémiques. Ils sont utilisés par les universités pour intégrer des actions de préservation de la biodiversité sur leurs campus, ainsi que pour sensibiliser les étudiantes, les étudiants et les personnels à l’importance des écosystèmes.

Le coût de l’inaction

L’inaction face au dérèglement climatique et à l’effondrement de la biodiversité aura des impacts particulièrement sévères dans la Région Hauts-de-France. Voici les principaux risques identifiés, basés sur les données disponibles :

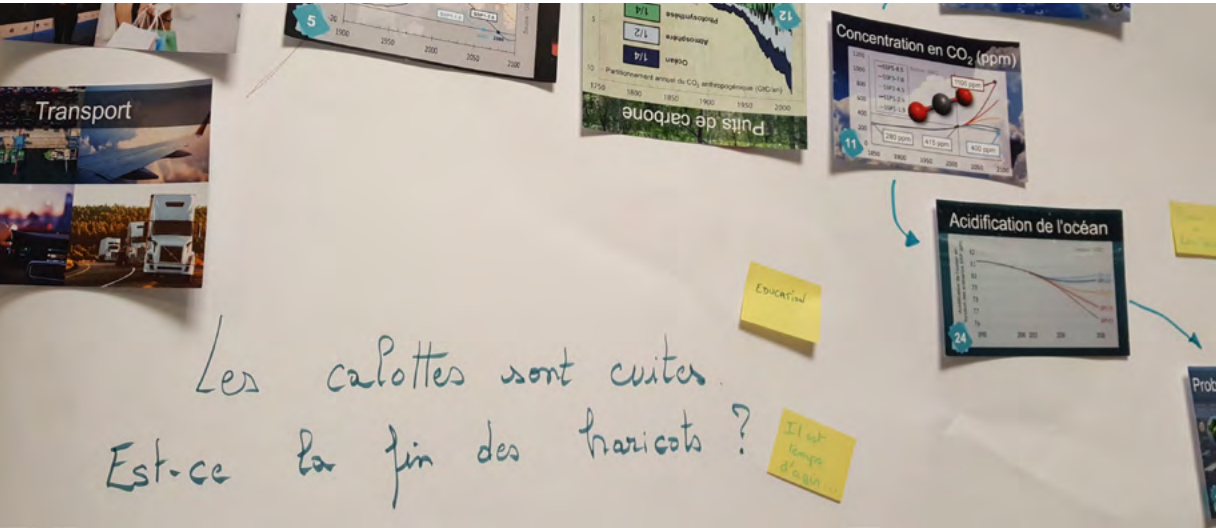
Conséquences climatiques :

- **Augmentation des températures² :** Les Hauts-de-France ont déjà connu une hausse de température moyenne de +2°C en 60 ans, avec des projections de +1°C à +2°C supplémentaires d’ici 2050. Cette augmentation entraînera des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses, notamment dans les zones urbaines comme Lille et Dunkerque.
- **Risques d’inondation³ :** 58 % des communes de la région sont déjà exposées à des risques d’inondations, submersions marines, ou mouvements de terrain. L’élévation du niveau de la mer à Dunkerque (+10 cm observés) pourrait entraîner des inondations plus fréquentes et des dégâts matériels importants.
- **Réduction de la disponibilité en eau⁴ :** Les changements dans les régimes de précipitations et l’augmentation des périodes de sécheresse mettent en danger les ressources en eau pour l’agriculture et l’approvisionnement en eau potable.
- **Effets sur la santé publique⁵ :** L’augmentation des températures et la multiplication des vagues de chaleur pourraient provoquer une hausse des maladies liées à la chaleur et affecter particulièrement les populations vulnérables, comme les personnes âgées.

Effondrement de la biodiversité :

L’Observatoire de la biodiversité Hauts-de-France rappelle que « *l’artificialisation des sols, la densification des réseaux routiers, autoroutiers et ferroviaires, l’agriculture intensive sont les causes principales de l’érosion de la biodiversité* »⁶. Nous passons en revue ci-après chacun de ces phénomènes et les transformations attendues dans les années à venir :

- **Artificialisation et perte d’habitats naturels⁷ :** La région, déjà fortement urbanisée et agricole, verra ses écosystèmes encore plus fragilisés en raison de la transformation des sols et des pressions anthropiques. Les zones humides, particulièrement vulnérables, risquent de se réduire, ce qui aura un impact sur la faune et la flore locales.
 - **Réduction de la biodiversité marine⁸ :** L’élévation du niveau de la mer et la pollution affectent fortement la biodiversité marine, notamment dans la zone côtière de la Manche, perturbant des écosystèmes déjà fragilisés.
 - **Déséquilibre des écosystèmes agricoles⁹ :** Le changement climatique affectera la productivité agricole en augmentant les risques de sécheresse et en modifiant les cycles de culture, entraînant une perte de la biodiversité dans les écosystèmes agricoles.
- Conséquences socio-économiques :**
- **Dommages aux infrastructures¹⁰ :** Les Hauts-de-France se classe parmi les régions les plus à risque en termes de dommages aux infrastructures liés au climat. Des phénomènes comme les inondations, les tempêtes et les sécheresses entraîneront des coûts économiques élevés pour la réparation des routes, ponts et bâtiments.
 - **Dommages aux habitants :** en 2023, ce sont plus de 200 communes qui ont été reconnues en état de catastrophe naturelle du fait des inondations. 3000 opérations et des centaines de millions d’euros ont déjà été mobilisés pour la réparation des dégâts.



2 Changement climatique et risques naturels - Nouveau Profil Environnemental. DREAL Hauts-de-France, 2023, <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Changement-climatique-et-risques-naturels->. Consulté le 12 septembre 2024.

3 Tour d’Horizon Climat Énergie en Hauts-de-France - édition 2022.» Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd), janvier 2023, www.cerdd.org. Consulté le 12 septembre 2024.

4 Changement climatique et risques naturels - Nouveau Profil Environnemental. DREAL Hauts-de-France, 2023, <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Changement-climatique-et-risques-naturels->. Consulté le 12 septembre 2024.

5 Tour d’Horizon Climat Énergie en Hauts-de-France - édition 2022. Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd), janvier 2023, www.cerdd.org. Consulté le 12 septembre 2024.

6 Pourquoi un Observatoire la biodiversité ? | Observatoire régional de la biodiversité des Hauts-de-France, Consulté le 7 février 2025.

7 Les grands enjeux du changement climatique dans le Pas-de-Calais. Observatoire Climat Hauts-de-France, 7 juin 2024, www.observatoireclimat-hautsdefrance.org. Consulté le 12 septembre 2024.

8 Tour d’Horizon Climat Énergie en Hauts-de-France - édition 2022. Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd), janvier 2023, www.cerdd.org. Consulté le 12 septembre 2024.

9 Changement climatique et risques naturels - Nouveau Profil Environnemental. DREAL Hauts-de-France, 2023, <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Changement-climatique-et-risques-naturels->. Consulté le 12 septembre 2024.

10 ibid.

3. Un processus participatif pour la production du Schéma directeur DD&RSE

Une méthode commune à l'échelle de l'Alliance A2U et des plans d'action par établissement

La méthode de production du présent schéma directeur a été définie à l'échelle de l'Alliance A2U. Elle a permis de concevoir un plan d'action par établissement, tout en identifiant des chantiers communs, plus pertinents à porter conjointement pour l'Alliance A2U.

Des ateliers menés en concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire

Afin d'assurer l'appropriation et la mise en œuvre effective de la stratégie DD&RSE au sein des établissements, les trois universités de l'Alliance A2U ont choisi de produire leur schéma directeur en concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire.

Un processus de mobilisation a ainsi été déployé pour engager cette démarche de concertation avec :

- Une cartographie des acteurs de l'établissement pour identifier le public à toucher et les acteurs relais à même de communiquer et de mobiliser leurs pairs,
- Le lancement d'un appel à idées pour identifier les forces vives, recueillir les premières idées d'actions et communiquer largement sur la démarche à travers un défi ludique,
- Une campagne de communication multicanal sous le titre « Campus en transition » (affichage, mailing personnalisé, réseaux sociaux, reportages vidéo).

La mobilisation a permis de récolter une centaine de contributions par l'intermédiaire de l'appel à idées et d'intégrer plus de 100 participants aux ateliers de concertation animés à l'ULCO entre février et avril 2024.

Les services de l'université ainsi que certaines vice-présidences ont par ailleurs été directement impliqués (via des entretiens) dans le processus d'élaboration des fiches actions.

Un plan d'action structuré en fonction du référentiel DD&RS

L'ULCO a élaboré de nombreux plans et schémas qui contribuent déjà à la prise en compte des enjeux du DD&RSE au sein de l'établissement. Ces documents mentionnés au fil du plan d'actions (partie 5) témoignent de l'implication actuelle de l'établissement.

Le plan d'action décrit ci-dessous comprend, d'une part, des actions déjà en cours au sein de l'ULCO mais nécessitant davantage de structuration et, d'autre part, des actions nouvelles issues des ateliers de concertation. Les démarches déjà lancées et dont la structuration est déjà définie font l'objet d'une mention, mais ne sont pas détaillées et ne font pas l'objet de fiches actions.

- Les ateliers de concertation menés dans ce cadre avaient pour objectif d'identifier et de préciser des pistes d'action à intégrer et à développer. Les thèmes des ateliers ont été définis en fonction du référentiel DD&RS dont l'auto-évaluation a été élaborée en 2022-2023. Chaque axe thématique du référentiel DD&RS a fait l'objet d'un atelier de coproduction en intelligence collective rassemblant des participants représentant l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants et personnels).

Le nombre et la nature des actions retenues sont le résultat d'une analyse pour optimiser leur opérationnalité et s'assurer de leur déploiement effectif à court et moyen termes.

Thèmes des ateliers de concertation

➤ FORMATION : Intégrer la transition écologique dans nos formations

Notre offre de formation doit intégrer la transition écologique pour un développement soutenable. Comment mettre en place cette offre ? De quoi ont besoin les personnels pour mettre en place cette offre ? Quelles sont les attentes des étudiants ?

➤ RECHERCHE : Structurer la place de la transition écologique dans la recherche

De quelle manière le développement durable et la responsabilité sociale peuvent-ils être intégrés dans les outils et le cadre de la recherche à l'université ? Comment intégrer ces enjeux dans les mécanismes de soutien et de financement de la recherche ainsi que dans les pratiques des chercheurs ?

➤ ENVIRONNEMENT (MOBILITÉ & CONSOMMATION) : Inscrire notre mobilité et notre consommation dans la transition socio-écologique

Comment faciliter les déplacements de l'ensemble de la communauté universitaire tout en protégeant l'environnement ? Comment pouvons-nous adopter une consommation plus responsable, qu'il s'agisse d'achats, de mobilier ou d'usage du numérique ?

➤ QUALITÉ DE VIE : Améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la communauté universitaire

Comment améliorer notre qualité de vie et bien-vivre lors de nos activités sur les campus ? En particulier, comment améliorer la qualité de vie au travail (personnels) et du cadre de vie (étudiants et usagers des campus) ?

Synthèse de l'auto-évaluation DD&RS 2022-2023

L'ULCO a élaboré sa première auto-évaluation selon le référentiel DD&RS de l'enseignement supérieur. Le travail a été engagé en 2021 avec l'aide d'une stagiaire et s'est poursuivi en 2022-2023 par la réalisation de nombreux entretiens.

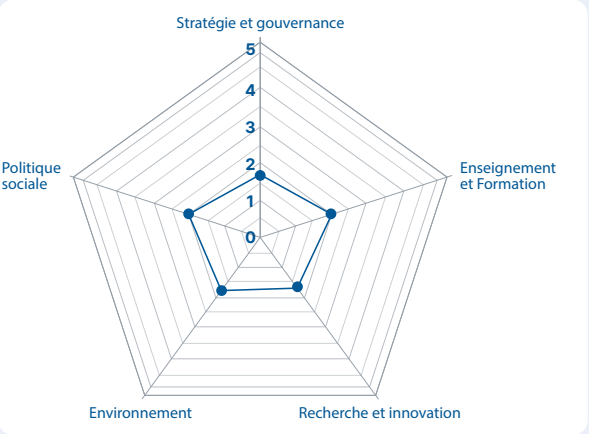
Elle a permis de mesurer l'engagement de l'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociale dans 5 axes :

- **Stratégie et gouvernance** : intégration du DD&RS dans la stratégie, la gestion et la prise de décision.
- **Enseignement et formation** : inclusion des enjeux du développement durable dans les enseignements.
- **Recherche et innovation** : contributions à la production de connaissances en lien avec le DD&RS.
- **Environnement** : transition écologique dans la gestion du patrimoine.
- **Politique sociale et qualité de vie** : engagement envers les étudiants, le personnel et les partenaires.

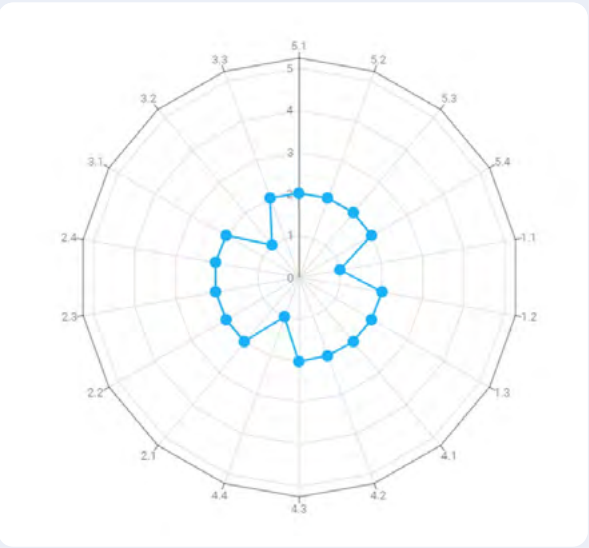
Le référentiel DD&RS met l'accent sur l'ancrage territorial en encourageant les établissements à collaborer avec les acteurs locaux pour répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux de leur région. Il promeut une gouvernance participative, des partenariats avec les collectivités, et des initiatives d'innovation sociale et écologique. Enfin, il incite à une gestion durable des campus, intégrant les circuits courts, la mobilité douce et des actions solidaires pour un impact positif sur le territoire.

Si la totalité des 18 variables stratégiques et 55 variables opérationnelles du référentiel n'a pas pu être évalué, cette première auto-évaluation a néanmoins permis de mettre en avant les points forts et les points d'amélioration de l'établissement.

Les figures ci-dessous représentent graphiquement les résultats.



Moyenne des notes obtenues par axe du référentiel DD&RS.



Moyenne des notes obtenues par variable stratégique du référentiel

Niveau 1	0
Niveau 2	14
Niveau 3	1
Niveau 4	0
Niveau 5	0

Nombre de variables stratégiques évaluées ayant atteint les niveaux indiqués

L'ULCO envisage de candidater au label DD&RS en 2026. Pour ce faire, elle se donne comme objectif d'atteindre le niveau 3 pour au minimum 9 variables stratégiques sur 18, le niveau 3 étant le niveau réglementaire.

4. Gouvernance du Schéma directeur DD&RSE

Une gouvernance politique et opérationnelle pour mener à bien le plan d’actions de l’ULCO

Un portage politique fort

Le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) constitue actuellement une priorité politique pour la présidence de l’ULCO. Preuve en est, **une vice-présidente (VP) déléguée au Développement durable et à la Responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)** a été nommée en 2024, qui assurera le portage de la démarche.

L’université est consciente du caractère transverse que revêt le DD&RSE, c’est pour cela qu’un portage multiple est proposé. Ainsi la VP DD&RSE pourra **s’appuyer sur l’ensemble des forces politiques existantes.**

Une gouvernance pour la mise en œuvre du Schéma directeur DD&RSE

Instance délibérative : le comité de pilotage (COPIL)

Fonction	Le comité de pilotage évalue l’état d’avancement du schéma, il définit les orientations et constitue l’instance décisionnelle. Il valide l’auto-évaluation et suit la démarche de labellisation DD&RS.
Composition	Il est composé du Président, de la Vice-présidente déléguée au Développement durable et à la RSE et du Directeur général des services. En fonction des sujets, les VP, chargés de mission et référents thématiques pourront être invités, ainsi que les services opérationnels.
Fréquence	Il se réunit 1 à 2 fois par an.

Organes consultatifs et opérationnels : le conseil des directeurs des composantes et la réunion des responsables administratifs (directions des services centraux, communs, généraux et des composantes)

Fonction	Ces 2 organes constituent des lieux de transmission des informations vers les personnels et vers les étudiants. Ils doivent donc être informées de l’état d’avancement de la démarche et des décisions du COPIL et les mettre en œuvre le cas échéant.
Composition	Il s’agit de deux organes existants constitués des directeurs de département, des directeurs des laboratoires et des directeurs d’écoles et IUT d’un côté (Conseil des directeurs des composantes) et des responsables des services de l’autre (réunion des responsables administratifs).
Fréquence	Une réunion spécifique au Schéma directeur DD&RSE est organisée 1 à 2 fois par an après la tenue du COPIL.

Coordination des actions : 4 groupes de travail thématiques (GT)

Fonction	Les groupes de travail thématiques assurent le pilotage opérationnel des actions.
Composition	1 groupe de travail est créé par axe du référentiel DD&RS (en dehors de l’axe stratégie et gouvernance) : GT Formation, GT Recherche, GT Environnement, GT Politique sociale. Les GT sont composés des VP, des chargés de mission, des référents pilotes des actions et des services associés. Les correspondants DD&RSE des composantes et des services sont invités , ainsi que les quelques référents, des fiches actions.
Fréquence	Autant que de besoin – les GT fonctionnent de façon autonome et indépendamment les uns des autres.

Des moyens humains dédiés au déploiement du Schéma directeur DD&RSE

Des moyens spécifiques seront mobilisés pour assurer la coordination et le suivi de la démarche, compte tenu qu’aucun service support n’existe à ce jour : pour certaines fiches actions spécifiques à l’ULCO, des **référents DD&RSE** seront nommés en appui des pilotes et services associés en charge de la mise en œuvre des actions. Ils disposeront d’une décharge de temps s’ils sont enseignants-chercheurs ou d’une lettre de mission s’il s’agit de personnels BIATSS. Les référents DD&RSE seront invités aux groupes de travail.

Un réseau de correspondants DD&RSE va être créé, à raison d’un correspondant par composante (14 pour les labos, 3 pour les écoles et institut, 12 pour les départements). Si le périmètre de leurs missions reste à affiner (cf. fiche action ci-dessous), ces correspondants DD&RSE seront invités aux groupes de travail. Ainsi ils seront les relais des décisions prises dans les GT et diffuseront l’information. Si un correspondant DD&RSE n’est pas désigné dans la composante, le directeur est invité de fait.

Certains personnels ont une partie de leurs fonctions dédiées au DD&RSE. C’est le cas d’une personne qui dispose de 10% de son temps de travail dans le cadre d’ENERULCO ou d’**un ingénieur pédagogique TEDS** qui a été recruté dans le cadre du projet C-DéCIDé (cf. Axe Formation).

La mise en œuvre du DD&RSE ne peut s’effectuer pleinement qu’en étant partagée : l’ULCO pose comme impératif l’implication **de l’ensemble des services. Les directeurs de service seront mobilisés et auront comme objectif la prise en compte du DD&RSE** dans leurs missions et la mise en œuvre des actions qui les concernent particulièrement lors des entretiens d’évaluation. L’évolution des fiches de poste fera partie de cette implication générale.

Action O.1. Créer un réseau de correspondants DD&RSE

Le réseau des correspondants DD&RSE permettra l’échange, le partage et la diffusion d’informations entre les composantes de l’université (laboratoires, départements, écoles, IUT) et la gouvernance de l’ULCO. À ce jour, dans le cadre du projet C-DéCIDé, des correspondants ont été identifiés pour la quasi-totalité des formations.

Cf. fiche action 0.1 en annexe

Une gouvernance à l’échelle de l’Alliance A2U pour déployer les chantiers communs

Parmi les actions de ce Schéma directeur, certaines sont communes aux trois universités de l’Alliance A2U. Pour celles-ci, une coordination et une gouvernance spécifiques sont prévues qui participeront à faire perdurer le partage d’expérience entre les universités sur l’ensemble de leurs plans d’action respectifs.

Une université « coordinatrice » pour chacune des actions communes, précurseur sur la mise en œuvre, est chargée d’assurer les échanges entre les trois universités :

- Former les équipes pédagogiques et le personnel aux enjeux de la TEDS : Artois (Direction des ressources humaines),
- Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie : UPJV (Direction des partenariats et projets stratégiques),
- Rendre les événements éco-responsables : UPJV (Direction de la communication)
- Structurer et déployer la politique d’achat responsable : ULCO (Service achats et marchés publics),
- Pour les trois autres actions communes en lien avec l’axe recherche, des réunions régulières à l’échelle de l’Alliance A2U existent déjà et peuvent servir à assurer le suivi des trois fiches actions.

Les coordinateurs identifiés rendent compte des activités et décisions aux VP en charge des questions de DD&RSE et à la direction générale des services.

Le COPIL actuel créé pour la démarche « Campus en transition écologique et solidaire » se mue en **comité de suivi**. Avec une réunion semestrielle, ce comité de suivi permet de rendre compte des actions menées au niveau de l’Alliance A2U et d’informer ses membres des actions conduites par chaque établissement.

L’équipe projet établie à l’occasion de la démarche « Campus en transition écologique et solidaire », composée des VP chargés des questions de DD&RSE dans les 3 établissements et des directions à associer selon les sujets traités, continue à se réunir régulièrement et constitue le trait d’union « A2U » des trois schémas directeurs DD&RSE. Elle assure un suivi plus détaillé des actions et prépare les comités de suivi.

5. Plan d'action

Structuration du plan d'action

Le plan d'action du Schéma directeur DD&RSE a vocation à enrichir les actions déjà menées par l'établissement. C'est en s'appuyant sur l'auto-évaluation 2022-2023 que l'ULCO a pu identifier les points d'amélioration.

Ce sont précisément ces points d'amélioration qui sont visés dans ce plan d'action, qui est structuré suivant les **axes du Référentiel DD&RS** : 1. Stratégie et gouvernance ; 2. Enseignement et formation ; 3. Recherche et innovation ; 4. Environnement ; 5. Politique sociale et qualité de vie.

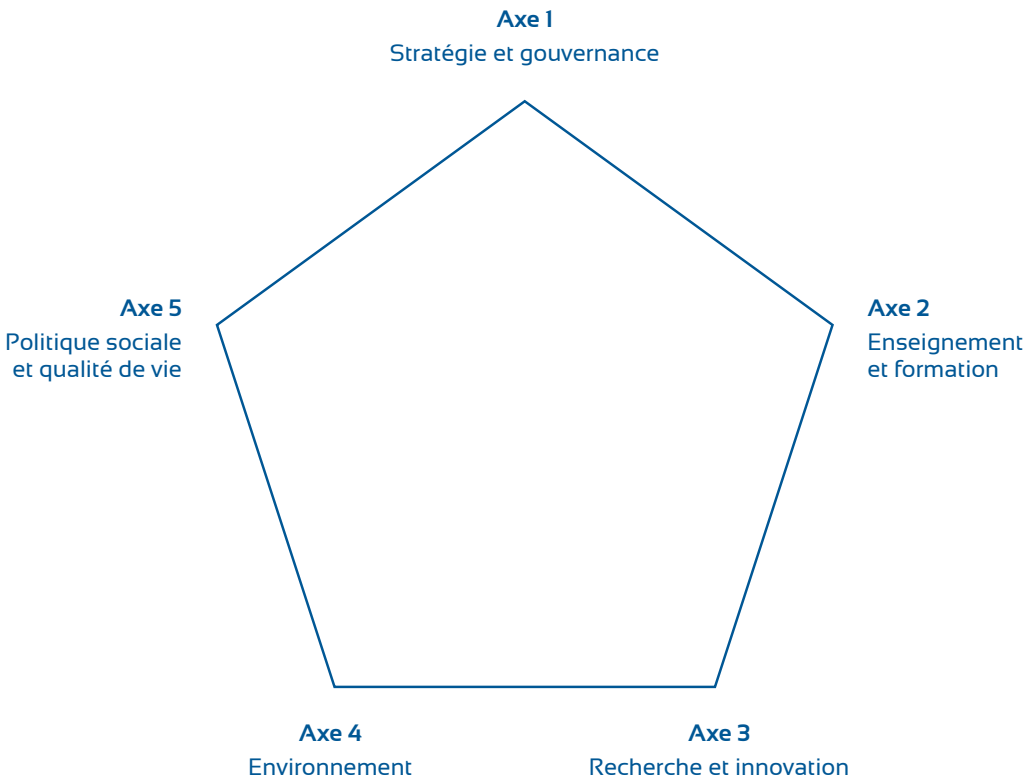
Le premier axe (stratégie et gouvernance) étant considéré comme un préalable au déploiement d'une politique DD&RSE, il a fait l'objet d'un groupe de travail restreint dont les conclusions sont détaillées dans la partie 4 (gouvernance).

Les quatre autres axes détaillés ci-dessous présentent l'ambition de l'ULCO en la matière. Pour chacun de ces axes sont rappelées certaines mesures déjà engagées par l'établissement, dont les schémas et plans existants qui contribuent à l'ambition.

Pour chacun des axes, la concertation a permis d'identifier des **objectifs stratégiques** que l'ULCO a choisi d'approfondir pour compléter ou consolider les mesures déjà menées.

Chaque objectif stratégique se décline en **actions**. Certaines font l'objet de fiches actions détaillées en annexe afin de faciliter leur déploiement ; d'autres, déjà en cours, sont présentées synthétiquement.

Si l'université a conscience qu'elle ne peut pas mener toutes les actions émanant des ateliers de concertation, elle a choisi, dans un souci d'amélioration continue, de conserver une liste de **pistes d'action** qu'elle mobilisera selon l'évolution du Schéma directeur.



ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
Objectif stratégique 1 : Former les étudiants et mettre en application les connaissances en matière de TEDS	Piste d'action 1.1 : - Mettre en place un projet pédagogique transversal - Favoriser et valoriser l'engagement des étudiants, à différents niveaux
Objectif stratégique 2 : Sensibiliser et former les personnels aux enjeux de la TEDS	Action 2.1 : Organiser un challenge écologique annuel
	Action 2.2 : Former les équipes pédagogiques et les personnels aux enjeux de la TEDS (commune A2U)
	Piste d'action 2.3 : Créer un espace de partage des ressources liées à la TEDS

ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique 5 : Favoriser les achats responsables et le réemploi	Action 5.1: Créer une plateforme de don / achat / troc dématérialisée
	Action 5.2: Favoriser le réemploi du matériel de l'université
	Action 5.3 : Rendre les événements écoresponsables (commune A2U)
	Action 5.4 : Structurer et déployer la politique d'achat responsable (commune A2U)
	Piste d'action 5.5 : - Développer la mutualisation des achats - Mettre à disposition des chercheurs la liste du matériel et équipement scientifique disponible dans chaque laboratoire
Objectif stratégique 6 : Réduire l'impact environnemental des déplacements	Action 6.1 : Piloter, animer et déployer le plan de mobilité
	Action 6.2 : Verdir le parc automobile de l'ULCO
Objectif stratégique 7 : Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement	Pistes d'action 7.1 : - Développer les épiceries solidaires sur l'ensemble des campus - Proposer une offre alimentaire locale sur les campus - Développer les actions de sensibilisation autour de l'alimentation durable
Objectif stratégique 8 : Favoriser la biodiversité et la végétalisationsur les campus	Action 8.1 : Végétaliser les campus
	Piste d'action 8.2 : Créer une trame verte et bleue sur les campus

RECHERCHE ET INNOVATION	
Objectif stratégique 3 : Développer des sujets de recherche en lien avec le DD&RSE	Action 3.1 : Créer une méthode pour cartographier les sujets de recherche TEDS (commune A2U)
	Action 3.2 : Favoriser le développement de projets de recherche TEDS à l'échelle A2U (commune A2U)
Objectif stratégique 4 : Optimiser les pratiques de recherche pour réduire leur empreinte environnementale	Action 4.1 : Encourager et accompagner les laboratoires à élaborer leur bilan des émissions de gaz à effet de serre
	Action 4.2 : Créer une charte des bonnes pratiques pour développer une recherche écologiquement et socialement responsable (commune A2U)
	Action 4.3 : Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie (commune A2U)

POLITIQUE SOCIALE ET QUALITE DE VIE	
Objectif stratégique 9 : Améliorer la qualité de vie au travail	Action 9.1: Organiser un événement annuel pour sensibiliser les personnels aux enjeux du DD&RSE
	Pistes d'action 9.2 : - Poursuivre l'aménagement des espaces intérieurs - Développer l'offre culturelle et sportive sur le campus
Objectif stratégique 10 : Renforcer et optimiser la communication interne	Action 10.1: Repenser la communication à destination des personnels et des étudiants
	Pistes d'action 10.2 : - Mettre en place un organigramme intuitif permettant de trouver le bon interlocuteur par mots clés - Partager les règles du droit à la déconnexion et veiller à leur bonne application

AXE ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'article 41 de la Loi de Programmation de la recherche (avril 2021) intègre dans le code de l'éducation la sensibilisation à l'écologie et au développement durable comme mission de l'enseignement supérieur. Le rapport Jouzel-Abbadie « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur » (février 2022) explicite quant à lui la nécessité de former les enseignants eux-mêmes aux enjeux climatiques et environnementaux, plaide pour une approche interdisciplinaire de l'enseignement à la transition écologique, propose la création d'un système d'évaluation des compétences *ad hoc* et recommande également de développer des partenariats avec des acteurs extérieurs. Il souligne par ailleurs le besoin d'augmenter les ressources allouées à la formation dans ce domaine et précise que les étudiants eux-mêmes sont un levier clé d'avancement des transformations.

Enfin, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a diffusé une note de cadrage en juin 2023. Elle vise à intégrer la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans les formations de premier cycle en décrivant un socle de connaissances prioritaires, notamment sur le changement climatique, la biodiversité, les ressources disponibles et la transition juste et équitable. Chaque établissement est encouragé à adapter et enrichir son offre de formation en fonction

de sa mission et de son public étudiant. Le ministère préconise un enseignement d'au moins 30 heures, valorisé par une certification équivalente à au moins 3 ECTS.

C'est dans ce cadre et en tenant compte de ces recommandations que l'Alliance A2U, et l'ULCO en particulier, développe ses actions de formation.

L'offre de formation de l'ULCO comprend déjà **plusieurs cursus orientés** sur des problématiques en lien avec le DD&RSE. Nous pouvons mentionner, sans être exhaustifs :

- Master Risques et Environnement - Expertise et Traitement en Environnement ;
- Master Gestion de l'environnement - Économie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable ;
- Spécialité Génie Énergétique et Environnement de l'École d'ingénieurs ;
- BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques ;
- DEUST Technicien de la mer et du Littoral...

L'atelier de concertation dédié à la formation a permis d'identifier les attentes des étudiants et les besoins du personnel pour une meilleure prise en compte du DD&RSE dans l'offre de formation.



Objectif stratégique 1 :
Former les étudiants et mettre en application les connaissances en matière de transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)

Avec le déploiement du projet C-DéCIDé (Centre de développement de compétences pour une industrie décarbonée), l'ULCO est en mesure de proposer dès le mois de février 2025, un module de 30h de cours intitulé

C-DéCIDé, un Centre de développement de compétences pour une industrie décarbonée.

L'ULCO, appuyée par les 2 universités de l'Alliance A2U, est à l'initiative du projet C-DéCIDé qui vise à soutenir la transition industrielle du territoire de la Côte d'Opale vers une économie décarbonée. Il est le fruit d'un partenariat étroit entre les secteurs académique, économique et institutionnel. Ce projet, qui s'étend de 2024 à 2028, a été concrétisé par un accord de consortium et bénéficie d'une subvention de 7,9 millions d'euros de l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du programme France 2030, sur un budget total de 16,1 millions d'euros.

Le projet repose sur quatre axes principaux :

- **Le développement et la mise en réseau de 7 chantiers-écoles et d'un observatoire de l'emploi et des compétences** : mise en place de sept chantiers-écoles pour favoriser l'apprentissage pratique et la création d'un observatoire pour surveiller l'évolution des emplois et compétences liés à la transition industrielle.
- **Formation initiale** : création de 2 300 heures de formation adaptées aux enjeux de la transition écologique, avec un objectif de 12 500 apprenants sur cinq ans.
- **Formation continue** : un catalogue de micro-formations et certifications pour les actifs, avec 1 140 heures de formation et près de 9 700 apprenants sur cinq ans.
- **Formation de formateurs** : développement de formations pour les formateurs industriels et académiques afin de déployer massivement les compétences en lien avec la décarbonation.

« Transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS), où seront abordées les questions liées au changement climatique, à la biodiversité, aux ressources planétaires et à la transition juste et équitable.

Ce nouveau module est proposé à tous les étudiants du 1^{er} cycle (niveaux 2 et 3 : L2, BUT 2 et CPI 1) soit dans le cadre des unités d'ouverture (2 ECTS), soit sous la forme de bonus.

En 2025-2026, un second module de spécialisation de 22h (2 ECTS) sera élaboré et proposé aux étudiants de L3, BUT 3 et CPI 2 ayant suivi le premier module.

Le projet implique une gouvernance structurée avec une équipe dédiée, composée de plusieurs partenaires académiques, industriels et institutionnels. C-DéCIDé ambitionne de former un large public, allant des étudiants aux professionnels en activité, mais aussi des actifs en reconversion, tout en soutenant l'innovation et l'adaptation des compétences nécessaires pour une industrie plus durable.

Au sein de l'axe relatif à la formation initiale, l'ULCO et ses composantes adaptent non seulement les contenus des formations existantes mais créent actuellement de nouveaux modules de formation tournés vers la décarbonation et la transition écologique. Ces modules « TEDS » testés en février 2025 en format présentiel seront ensuite mis à disposition des universités de l'A2U pour la rentrée universitaire 2025/2026, avant de travailler à leur hybridation numérique pour permettre l'autoformation et la diffusion des enseignements au niveau national. Les enseignants-chercheurs des 3 universités seront associés à des groupes de travail thématiques leur permettant de s'approprier les modules pour les décliner ensuite dans leurs enseignements.

Concernant le volet lié à la formation continue, le projet prévoit la création d'un catalogue de micro-formations et micro-certifications. Une matrice de compétences est élaborée pour identifier et structurer ces micro-formations et certifications.

En plus des équipes administratives et financières de l'ULCO, une équipe de 6 personnes est mobilisée sur le projet : une directrice opérationnelle, deux coordinateurs d'offre de formation ainsi que 3 ingénieurs pédagogiques. Ils sont épaulés par la Maison de la formation professionnelle universitaire (MFPU) sur le volet de la formation continue et par 2 collaboratrices sur les volets administratif, financier et pédagogique du projet.

Le projet C-DéCIDé intègre d'ores et déjà des innovations pédagogiques, tels les chantiers-écoles qui complètent les enseignements théoriques grâce à une approche terrain. Il s'agit ici de multiplier les potentialités d'acquisition des compétences par les étudiants en formation initiale ou continue, en favorisant le développement de projets pluridisciplinaires, mais également en participant à la reconnaissance des compétences acquises par les étudiants en dehors des cours proprement dits.

Pistes d'action :

- Mettre en place un projet pédagogique transversal : amener les étudiants à décliner concrètement leurs connaissances en matière de TEDS (acquises via les enseignements) par la pratique, en déployant des projets pluridisciplinaires (concernant plusieurs cursus) sur les campus ou sur le territoire.
- Favoriser et valoriser l'engagement des étudiants, à différents niveaux : inclure dans l'évaluation de la formation l'engagement étudiant sur les enjeux TEDS afin de le systématiser ; favoriser les stages et le développement de projets orientés TEDS ; créer un marathon créatif étudiant pour développer des projets « neutralité carbone » ; proposer des projets TEDS aux entreprises locales, réalisés par les étudiants.

Objectif stratégique 2 :
Sensibiliser et former les personnels aux enjeux de la TEDS

L'université joue un rôle crucial dans la formation annuelle de nombreux étudiants (10 400 à l'ULCO). Les enseignants-chercheurs sont les acteurs principaux de la formation des étudiants de l'ULCO, aux côtés des personnels BIATSS. Pour que l'université transmette des connaissances et des engagements forts sur ces sujets à ses étudiants, il est essentiel que le personnel universitaire (enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS) soit sensibilisé et formé.

Le plan de formation actuel intègre depuis 2024 un volet DD&RSE. Des événements et actions de sensibilisation, tel que le Printemps durable ou l'organisation du challenge « Ma petite planète » viennent compléter cette offre de formation qui contribue à la montée en compétence des personnels.

Enfin l'ULCO est membre de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable (UVED), ce qui lui permet de contribuer au développement de ressources pédagogiques numériques, de participer à des projets collaboratifs et de bénéficier d'un accès à des contenus éducatifs de qualité sur les enjeux environnementaux et de développement durable.

Plan de formation des personnels (2024)

Le Plan de formation 2024 présente les modules ayant été retenus pour être conduits dans l'année. On y retrouve diverses thématiques auxquelles sont associées des formations spécifiques dont un certain nombre traitant des questions de DD&RSE. Nous pouvons par exemple noter la fresque du climat, la mobilisation des travaux du GIEC, les écogestes au travail/à la maison, les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics, la sensibilisation aux risques psycho-sociaux ainsi que le bien-être et la gestion du stress.

AXE RECHERCHE ET INNOVATION

Mieux aligner le secteur de la recherche sur les objectifs de neutralité carbone et de transition écologique, tant sur les sujets développés que dans les pratiques de recherche, constitue un enjeu majeur pour accompagner la société vers un avenir désirable tout en prenant en compte les effets du changement climatique. Cela implique de redéfinir les priorités de recherche, de favoriser l'interdisciplinarité pour mieux aborder la complexité des défis environnementaux et d'encourager la recherche-action pour ancrer les travaux académiques dans des actions concrètes.

Les activités de recherche elles-mêmes génèrent des émissions de gaz à effet de serre et des impacts environnementaux importants, notamment par le biais des déplacements, de l'utilisation de ressources énergé-

tiques ou de la gestion des déchets produits par les laboratoires. Réduire l'empreinte carbone de la recherche devient ainsi un enjeu prioritaire.

À l'échelle nationale, le **collectif Labos 1point5** fondé en 2019 est une initiative qui rassemble chercheurs, laboratoires et institutions académiques pour coordonner les réflexions et actions face à l'urgence climatique. Il a pour objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de recherche scientifique en France et d'intégrer pleinement la transition écologique dans les pratiques professionnelles des laboratoires. Il offre notamment l'outil GES 1point5 permettant aux laboratoires de calculer leur bilan des émissions de gaz à effet de serre et de mieux comprendre l'impact environnemental de leur activité.

Objectif stratégique 3 :
Développer des sujets de recherche en lien avec le DD&RSE

Les enseignants-chercheurs, à leur échelle, et les laboratoires de recherche de l'ULCO sont déjà pour partie impliqués sur des sujets de recherche en lien avec le DD&RSE. C'est le cas, par exemple, des laboratoires suivants :

- Laboratoire d'Océanologie et de géosciences (LOG)
- Laboratoire d'Informatique, signal et image de la Côte d'Opale (LISIC)

- Laboratoire de Physico-chimie de l'atmosphère (LPCA)
- Unité de Chimie environnementale et interactions sur le vivant (UCEIV)
- Laboratoire Territoires, villes, environnement & société (TVES)
- Centre de recherche sur l'innovation et stratégies industrielles (ISI)
- Lille économie et management (LEM)

L'urgence écologique impose aujourd'hui une massification de l'intégration des enjeux du DD&RSE dans les travaux de recherche, quelle que soit la discipline.

Action 3.1. Créer une méthode pour cartographier les sujets de recherche TEDS

L'Alliance A2U prévoit de recenser et rendre visibles les projets de recherche sur le DD&RSE. Cette cartographie favorisera les synergies entre chercheurs et laboratoires, tout en valorisant ces travaux auprès des acteurs locaux et en stimulant de nouvelles recherches. Elle constitue une étape préalable au déploiement de projets de recherche DD&RSE.

Action 3.2. Favoriser le développement des projets de recherche TEDS à l'échelle A2U

Pour répondre aux défis écologiques, les universités souhaitent renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre unités de recherche à l'échelle de l'Alliance A2U. Malgré quelques financements incitatifs, le levier financier interne est limité et doit être complété par des collaborations entre les laboratoires des 3 universités.

Action 2.1. Organiser un challenge écologique annuel

Début 2025, l'ULCO a participé au challenge « Ma petite planète ». Ce type de challenge permet de sensibiliser les participants à l'importance des gestes écologiques dans leur vie quotidienne. En proposant des défis concrets et accessibles, il montre qu'il est possible de contribuer à la préservation de la planète par des actions simples. Cette action a pour objectif de pérenniser l'organisation annuelle d'un challenge écologique. Elle contribue à sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

Cf. fiche action 2.1 en annexe

Action 2.2. Former les équipes pédagogiques et les personnels aux enjeux de la TEDS

Une formation généralisée sur la TEDS est essentielle pour sensibiliser et impliquer la communauté universitaire. L'objectif est de renforcer les compétences de tous les personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS), en s'appuyant sur des dispositifs existants, mutualisés à l'échelle de l'Alliance A2U, pour que ces compétences soient directement intégrées dans les enseignements et activités de chacun.



Piste d'action :

➤ Créer un espace de partage de ressources liées à la TEDS : sans dupliquer les plateformes existantes, l'enjeu est d'offrir un espace collectif et de l'animer pour favoriser son appropriation et le transfert des connaissances et compétences dans l'activité des personnels, qu'ils soient enseignants-chercheurs ou non.

Action 3.1. Créer une méthode pour cartographier les sujets de recherche TEDS

L'Alliance A2U prévoit de recenser et rendre visibles les projets de recherche sur le DD&RSE. Cette cartographie favorisera les synergies entre chercheurs et laboratoires, tout en valorisant ces travaux auprès des acteurs locaux et en stimulant de nouvelles recherches. Elle constitue une étape préalable au déploiement de projets de recherche DD&RSE.



Action 3.2. Favoriser le développement des projets de recherche TEDS à l'échelle A2U

Pour répondre aux défis écologiques, les universités souhaitent renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre unités de recherche à l'échelle de l'Alliance A2U. Malgré quelques financements incitatifs, le levier financier interne est limité et doit être complété par des collaborations entre les laboratoires des 3 universités.



Objectif stratégique 4 : Optimiser les pratiques de recherche pour réduire leur empreinte environnementale

Cet objectif s'inscrit dans une logique de sensibilisation et responsabilisation de la communauté scientifique tout en positionnant l'université comme acteur exemplaire en matière de recherche respectueuse de l'environnement. Certains laboratoires de recherche

travaillent déjà cette réflexivité, à l'instar du Laboratoire Territoires, villes, environnement & société, qui a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) 2019 et 2023.

Des outils d'évaluation seront développés pour guider cette transformation des pratiques, inscrite dans une charte construite collectivement et partagée entre acteurs de la recherche.



Action 4.1. Encourager et accompagner les laboratoires à élaborer leur bilan des émissions de gaz à effet de serre

L'objectif est d'encourager et d'outiller l'ensemble des laboratoires pour calculer leur BEGES, identifier leurs plus gros postes d'émissions et élaborer des plans d'action pour réduire leur empreinte carbone. Ce BEGES des laboratoires permettra une réflexion sur les pratiques de recherche dans un premier temps, et ouvrira la réflexion sur les sujets en eux-mêmes, comme contribuant ou non au DD&RSE.

Cf. fiche action 4.1 en annexe



Action 4.2. Créer une charte des bonnes pratiques pour développer une recherche écologiquement et socialement responsable

Au-delà des sujets de recherche en eux-mêmes, le monde de la recherche académique peut aussi agir sur ses pratiques quotidiennes pour réduire son impact environnemental. Les projets de recherche sont déjà examinés d'un point de vue écoresponsable ; ce sont ces pratiques qu'il s'agit de renforcer et de massifier. Cette action vise donc la création d'une charte des bonnes pratiques, pour accompagner les chercheurs à agir au quotidien et à faire évoluer leurs pratiques dans le cadre de la recherche.



Action 4.3. Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie

Ce projet piloté par l'UPJV est ouvert aux universités de l'Alliance A2U. Il ambitionne 4 objectifs : sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire à la pensée et l'analyse en cycle de vie (ACV) ; développer les liens entre les laboratoires concernés par la thématique, offrir les conditions pour pérenniser les travaux de recherche sur l'ACV et enfin se doter d'une expertise interne.



AXE ENVIRONNEMENT

L'axe environnement se concentre sur la réduction de l'impact environnemental des activités universitaires et l'adaptation aux défis climatiques. Il vise à promouvoir une gestion écoresponsable des campus en optimisant la consommation des ressources, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant la biodiversité. Cette approche inclut des initiatives telles que la gestion durable des déchets, la sobriété énergétique et la préservation de la biodiversité.

Plan de sobriété énergétique (2022)

Le plan de sobriété énergétique est un document impulsé par l'État (demande de l'État aux établissements d'enseignement supérieur en 2022 de réaliser 10% d'économie d'énergie en 2 ans) et présentant un certain nombre d'actions qui visent à accélérer celles précédemment engagées dans le cadre de la démarche « Campus en transition écologique et solidaire ». Le document est structuré selon la temporalité des actions à mener. À court terme (2022-2023), des mesures techniques, organisationnelles et d'adaptation des comportements, sans investissement important sont proposées. À moyen terme (2023-2024), sont présentées des mesures techniques et organisationnelles nécessitant des études préalables, des investissements ou des adaptations. Les mesures de long terme nécessitent quant à elles, des investissements importants, inscrits dans une programmation pluriannuelle et basés sur un diagnostic bâtiminaire. Pour appuyer ces mesures, un chiffrage a été en partie réalisé.

Sur le volet énergétique, l'ULCO a mené une campagne de diagnostics énergétiques sur l'ensemble de son patrimoine immobilier afin d'évaluer précisément la performance énergétique de ses bâtiments. Ces diagnostics serviront de base à l'élaboration du Schéma directeur énergie (SDE) qui sera finalisé courant 2025. Ce document stratégique proposera des actions chiffrées et concrètes pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments, en adéquation avec les exigences du décret tertiaire. Cette démarche s'inscrit pleinement dans son engagement en faveur d'une gestion immobilière plus durable et performante.

Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (2022-2026)

L'ULCO s'engage dans l'élaboration d'un nouveau Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour les cinq prochaines années. Ce document, reposera sur un diagnostic actualisé intégrant les retours d'expérience du précédent SPSI (2022-2026) et les besoins émergents. Dans cette nouvelle édition, l'accent sera mis sur la révision du volet stratégique en lien avec la nouvelle gouvernance de l'ULCO. L'objectif est d'adapter la gestion du parc immobilier aux évolutions des usages universitaires, d'optimiser les espaces et de renforcer la cohérence des sites en tenant compte des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale.

Schéma directeur du numérique (2024)

Le Schéma directeur du numérique (SDN) est un document cherchant à cadrer l'usage du numérique tout en restant en cohérence avec les ressources limitées de l'université et l'objectif de sobriété énergétique. Le numérique étant jugé comme enjeux majeur au sein de l'université, le SDN présente une feuille de route pour les 10 prochaines années, structurée en actions organisationnelles dont un certain nombre contribuent au DD&RSE. Citons par exemple la rationalisation des processus numériques au service de la sobriété numérique, l'achat durable et le réemploi des équipements et le développement d'un socle d'outils et de services aux étudiants pour garantir une égalité d'accès au numérique. Il est prévu que les premiers projets voient le jour à partir du premier semestre 2025.

L'ULCO a actualisé en 2021 (données 2019) le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

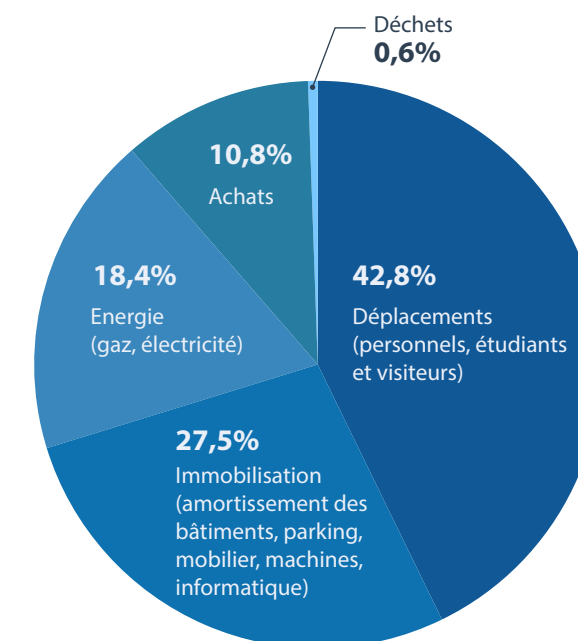


Schéma du BEGES – principaux postes d'émission

Étant donné leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre de l'établissement, et compte tenu des actions déjà engagées tel que le déploiement du tri des déchets, l'amélioration énergétique de son patrimoine ou le numérique responsable, l'ULCO a choisi de creuser deux questions spécifiques lors des ateliers de concertation :

- Comment faciliter les déplacements de l'ensemble de la communauté universitaire tout en protégeant l'environnement ?
- Comment consommer de façon plus responsable (achat, mobilier, numérique...) ?

Objectif stratégique 5 : Favoriser les achats responsables et le réemploi

Les analyses en cycle de vie des produits démontrent que c’est leur production qui en soi est la phase la plus émettrice de gaz à effet de serre. Agir sur la demande (les achats) constitue donc un très fort levier pour réduire l’offre (la production).

L’ULCO s’est d’ores et déjà dotée d’une **politique d’achat responsable**, applicable à partir du 15 mars 2022, visant à optimiser les achats publics tout en respectant des objectifs de développement durable, d’équité sociale et d’efficacité économique. Concrètement, les achats publics doivent par exemple intégrer des critères environnementaux et sociaux pour la sélection des fournisseurs, tout en respectant les critères d’équité et de transparence. D’autre part, cette politique soutient les petites et

moyennes entreprises en leur facilitant l’accès à la commande publique, notamment par le biais de l’allotissement des marchés, de la simplification des procédures, de l’adaptation de la publicité et de l’incitation à l’innovation. De la même façon, l’intégration des marchés réservés permet de favoriser des entreprises de l’économie sociale et solidaire. Le service achats et marchés publics est impliqué dans la diffusion de bonnes pratiques en matière de commande publique au sein de l’ULCO, notamment en sensibilisant les services demandeurs aux enjeux du développement durable.

Afin de limiter davantage son impact environnemental en prolongeant la durée de vie du matériel, en réduisant les déchets et encouragent une économie circulaire et solidaire, l’ULCO entend favoriser le réemploi et privilégier le don.

Objectif stratégique 6 : Réduire l’impact environnemental des déplacements

Les migrations pendulaires générées par l’université, renforcées par la multipolarité géographique de l’ULCO, nécessitent la mise en œuvre d’actions visant à réduire les déplacements motorisés et à renforcer l’usage des modes actifs, contribuant par la même occasion à des enjeux de santé publique.

L’ULCO est dotée depuis 2018 d’un **Plan de mobilité** (PDM) visant à optimiser et à augmenter l’efficacité des déplacements dans un objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de trafic. À l’issue d’un diagnostic réalisé en 2014 par la COMUE LNF et le CEREMA, un plan d’actions a été établi reposant sur 5 axes : la communication et l’organisation d’évènements, les transports en commun, la favorisation des

transports actifs, l’usage de la voiture et du covoiturage et finalement l’adaptation au travail. Ce sont au total 20 actions qui sont proposées, détaillant pour chacune d’entre elles les cibles visées, les objectifs à atteindre, les acteurs pilotes et ressources, la date de mise en œuvre ainsi que les indicateurs de suivi retenus.

Plus récemment l’ULCO s’est engagée dans le dispositif « Employeur pro vélo » visant à faciliter l’usage du vélo. Elle a également obtenu un financement dans le cadre du Contrat d’objectifs, de moyens et de performance (COMP) pour développer l’électrification de la flotte de véhicules.

Afin de structurer son action en faveur d’une mobilité douce et active, l’ULCO a réalisé en 2023 une enquête mobilité (diagnostic) dans la perspective d’actualiser son plan de mobilité.

Action 5.1. Créer une plateforme de don/achat/troc dématérialisée

Le développement d’une telle plateforme répond à un double besoin : un accompagnement des étudiants pour faciliter leur équipement et une inscription dans une logique globale de réemploi à l’ULCO. Cette action revêt aussi un intérêt pédagogique car la création de la plateforme pourrait être menée dans le cadre d’un projet pédagogique avec des étudiants.

Cf. fiche action 5.1 en annexe

Action 5.2. Favoriser le réemploi du matériel de l’université

Cette action vise à rationaliser l’usage des ressources existantes en favorisant leur réemploi. Les services pourraient proposer des meubles, du matériel informatique ou d’autres objets en prêt (avant la sortie d’inventaire) ou en don (après sortie d’inventaire).

Cf. fiche action 5.2 en annexe

Action 5.3. Rendre les événements écoresponsables (commune A2U)

Les universités de l’Alliance A2U souhaitent réduire l’impact environnemental de leurs événements en limitant les déchets, les déplacements et les objets promotionnels. Malgré des actions existantes comme des marchés d’objets promotionnels écoresponsables, elles doivent encore accompagner les changements de pratiques pour éviter des effets rebond et renforcer la sensibilisation.



Action 5.4. Structurer et déployer la politique d’achat public responsable

Les universités de l’Alliance A2U doivent répondre aux exigences de la loi Climat et résilience, en intégrant des clauses environnementales et sociales dans leurs achats. Des initiatives telles que des critères environnementaux pour certains marchés et l’achat groupé sont en place, mais une politique globale d’achats responsables reste à définir et à déployer. Celle-ci devra permettre de mieux répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux sans que les évolutions à déployer soient perçues comme des contraintes supplémentaires à intégrer.



- Pistes d’action :**
- Développer la mutualisation des achats, notamment le matériel informatique et scientifique.
 - Mettre à disposition de l’ensemble des chercheurs la liste du matériel et équipement scientifique disponible dans chaque laboratoire.

Action 6.1. Piloter, animer et déployer le plan de mobilité

Sachant que les déplacements représentaient en 2019 43% du bilan carbone de l’ULCO, travailler sur les mobilités à l’échelle de l’université est une priorité et constitue un levier important de décarbonation des activités. Cette action vise donc à définir les modalités de pilotage et d’animation du plan de mobilité universitaire, afin de permettre à l’ULCO de se doter d’une feuille de route cohérente et ambitieuse.

Cf. fiche action 6.1 en annexe

Action 6.2. Verdir le parc automobile de l’ULCO

Le parc automobile de l’ULCO est actuellement constitué de 37 véhicules de tout type (véhicules dédiés à la recherche, à la formation, utilitaires, de service). En raison de la configuration multipolaire de l’ULCO, avec des sites distants de 40 à 80 km, le parc automobile doit répondre aux besoins spécifiques liés à cette répartition géographique. Cette action vise à réduire l’empreinte carbone des déplacements professionnels en remplaçant progressivement des véhicules thermiques par des modèles plus respectueux de l’environnement.



Objectif stratégique 7 : Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement

Agir en faveur de l'alimentation constitue une mesure d'atténuation du changement climatique qui permet, d'une part, la réduction de l'empreinte carbone et, d'autre part, l'amélioration de la santé des personnels et des étudiants, la situation parfois précaire de ces derniers les rendant particulièrement vulnérables.

Pistes d'action :

- Développer les épiceries solidaires sur l'ensemble des campus : la précarité financière dans laquelle se trouvent nombre d'étudiants amène l'université à développer des actions de solidarité sur le plan alimentaire
- Proposer une offre alimentaire locale sur les campus : cette initiative vise à améliorer l'accessibilité des produits frais, locaux et de qualité pour la communauté universitaire
- Développer les actions de sensibilisation autour de l'alimentation durable : les changements de comportement alimentaire peuvent être favorisés par une visibilité et donc une connaissance accrue des enjeux

Objectif stratégique 8 : Favoriser la biodiversité et la végétalisation sur les campus

Certains sites de l'université disposent d'espaces verts qui, dès lors que cela est possible, bénéficient d'une gestion adaptée qui préserve la biodiversité. C'est le cas des sites de :

- Wimereux (campus de Boulogne-sur-Mer), où les espaces sont gérés grâce à l'éco-pâturage et où une mare a été aménagée en partenariat avec le Parc naturel régional,
- Calais, où la gestion différenciée a été mise en place depuis 4 ans afin de protéger des orchidées sauvages.

Outre les actions menées conjointement avec le CROUS (la loi EGAlim de 2018 s'appliquant aux restaurants universitaires), l'ULCO cherche à faire évoluer les comportements alimentaires de la communauté universitaire et des étudiants en particulier. Si des actions telles que la distribution de paniers alimentaires sur les campus de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer, des ateliers sur l'alimentation durable ou l'ouverture d'une épicerie solidaire à Boulogne-sur-Mer sont déployées, il s'agit d'étoffer et de multiplier les actions pour massifier leur impact.

Consciente des enjeux biodiversitaires à adresser et la nécessité d'avoir une vision plus globale, l'ULCO amorce une réflexion sur la préservation et la restauration des habitats naturels, la lutte contre l'artificialisation des sols et la résilience climatique favorisée par des écosystèmes diversifiés sur l'ensemble de ses sites.

Elle saisit toutes les opportunités à mener dans ce sens et qui contribuent à faire de l'université un lieu de sensibilisation, d'apprentissage (par les projets étudiants qui peuvent se développer en collaboration avec les acteurs locaux), de promotion de la recherche scientifique, tout comme elles favorisent le bien-être et la convivialité.

Piste d'action :

- Créer une trame verte et bleue sur les campus : développer des corridors écologiques et des zones humides favorise l'implantation et le développement d'espèces animales et végétales, et constitue en outre une opportunité pédagogique autant qu'elle améliore la qualité de vie sur les campus.

AXE POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE

La politique sociale de l'ULCO est bien établie depuis plusieurs années en matière de qualité de vie, d'égalité des chances, de diversité et d'égalité, en témoignent les schémas et plans présentés ci-après. L'amélioration de la qualité de vie des étudiants et des personnels de l'ULCO dans le cadre du DD&RSE n'en reste pas moins un axe majeur à développer et à renforcer.

Schéma directeur de la vie étudiante (2020-2025)

Le Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) vise à proposer des mesures concrètes d'amélioration de la qualité de la vie étudiante, par l'association de tous les partenaires de la vie étudiante, tout en entrant dans une démarche transversale de développement durable et d'inclusion. À partir d'un état des lieux, enrichi par des consultations étudiantes menées en 2021, puis de quatre groupes de travail, l'ULCO a pu identifier 61 actions concrètes à poursuivre ou développer. Ces actions sont réparties au sein de 4 axes : l'orientation, la réussite et l'insertion professionnelle ; l'accueil et l'accompagnement à la vie universitaire ; l'autonomie étudiante et l'émancipation ; les activités extra-académiques, l'épanouissement et la citoyenneté. Chaque action comporte des indicateurs de suivi revus annuellement qui permettent d'évaluer l'avancée de leur mise en œuvre, ainsi que des indications relatives aux acteurs pilotes ou ressources pour chacune d'entre elles.

Plan Égalité femme-homme (2023-2026)

Conformément à l'obligation posée par la loi de transformation de la fonction publique (2019), l'ULCO s'est dotée d'un plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce plan est construit autour de quatre axes : les écarts de rémunération ; les stéréotypes de genre dans les branches d'activités professionnelles et l'impact du genre dans les promotions des personnels ; l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle ; la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations. Pour chaque axe, un bilan des actions déjà menées a été réalisé en 2023, avec une actualisation du plan 2023-2026.

Schéma directeur du handicap 2 (2020-2025)

Ce Schéma directeur du handicap (SDH) est une seconde version d'un premier document établi en 2016. Si le premier SDH développait essentiellement des solutions visant à diffuser une culture de non-discrimination des élèves en situation de handicap, celui-ci le complète pour s'attacher à l'anticipation des obstacles qui pourraient rendre les situations handicapantes. Cinq axes sont développés au sein du document tels que l'accueil et l'accompagnement des étudiants, l'accompagnement du personnel, l'accessibilité numérique, le handicap dans la recherche et l'Agenda d'accessibilité programmée. À ces axes sont rattachés des objectifs pour lesquels des actions concrètes sont proposées à partir des constats observés. Les pilotes et les acteurs ressources sont également mentionnés pour chacune d'entre elles.

Charte du télétravail applicable aux personnels BIATSS de l'ULCO

L'ULCO offre la possibilité aux personnels dont les missions ne nécessitent pas de présence sur place ou qui ne traitent de données sensibles d'avoir recours au télétravail jusqu'à 2 jours par semaine.

Une charte du télétravail a été établie dans ce sens. Elle permet de cadrer les principes, modalités et suivi du télétravail au sein de l'ULCO. Elle est établie pour répondre à des objectifs de qualité de vie au travail, de performance, d'égalité professionnelle et de modernisation des pratiques RH et de management. Des mesures telles qu'un accompagnement par la formation des managers et des agents ainsi qu'un suivi sont proposées pour garantir une approche optimale du télétravail.

La concertation a mis en évidence des pistes d'amélioration en termes de politique sociale et de qualité de vie dont certaines font écho aux démarches existantes ou à des expériences passées peu concluantes. Le renforcement de la cohésion entre les collègues ou l'amélioration de la communication interne sont apparus comme des piliers essentiels de l'amélioration des conditions de travail.



Action 8.1. Végétaliser les campus

Afin de favoriser la biodiversité, l'ULCO favorise l'implantation de vergers. Les vergers présentent un double intérêt, celui d'offrir une ressource alimentaire pour la communauté universitaire mais également celui de favoriser la biodiversité, en particulier en apportant les ressources en nectar et en pollen nécessaires à l'alimentation des insectes pollinisateurs. 2 projets de vergers vont voir le jour sur le campus de Saint-Omer, l'un situé à l'IUT, l'autre à côté de l'ISCID-CO/EILCO.

Objectif stratégique 9 :
Améliorer la qualité de vie au travail

Les temps de cohésion d'équipe et de convivialité sont essentiels pour améliorer la qualité de vie au travail. Ils

renforcent les liens sociaux, favorisent le bien-être mental, réduisent le stress et stimulent la communication et la créativité. Ces moments contribuent à créer un sentiment d'appartenance, essentiel pour la motivation et la fidélisation des collaborateurs.

Action 9.1. Organiser un événement annuel pour sensibiliser les personnels aux enjeux du DD&RSE

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser de façon ludique et conviviale le personnel de l'ULCO aux enjeux du DD&RSE et aux pratiques associées, en les encourageant à intégrer ces dernières dans leur vie professionnelle et personnelle. Chaque année, un événement sera organisé avant les vacances estivales, à destination de tous les personnels volontaires. Sur une journée, les participants expérimenteront des ateliers innovants, alliant l'apprentissage des contenus liés au DD&RSE (transition écologique, égalité femme-homme, handicap, etc.) à la découverte de nouvelles approches pédagogiques.

Cf. fiche action 9.1 en annexe

- Pistes d'action :
- Poursuivre l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs des campus pour développer la convivialité et améliorer le cadre de vie.
 - Développer l'offre culturelle et sportive sur l'ensemble des campus.

Objectif stratégique 10 :
Renforcer et optimiser la communication interne

Le caractère multisite de l'ULCO est à la fois richesse et complexité, en particulier lorsqu'il s'agit de diffuser des

informations au plus grand nombre, dans une optique de sensibilisation, d'adhésion ou d'adoption de nouveaux modes de fonctionnement, de nouvelles pratiques. L'accès à une information de qualité est de fait une condition *sine qua non* d'intégration et d'engagement des individus au sein d'un collectif.

Action 10.1. Repenser la communication à destination des personnels et des étudiants

Les membres de la communauté universitaire souhaitent bénéficier d'une communication interne plus claire, percutante et structurée. Cette action vise à refondre les moyens de communication pour fluidifier la transmission d'informations, mobiliser la communauté universitaire et améliorer la qualité de vie au travail.

Cf. fiche action 10.1 en annexe

- Pistes d'action :
- Mettre en place un organigramme intuitif permettant de trouver le bon interlocuteur par mots clés.
 - Partager les règles du droit à la déconnexion et veiller à leur bonne application, notamment en actualisant la Charte de bon usage des ressources informatiques et des réseaux.

6. Glossaire

AAP : Appel à projets	DGS : Direction générale des services
ADEME : Agence de la transition écologique	DSI : Direction des systèmes d'information
BEGES : Bilan des émissions de gaz à effet de serre	GT : groupe de travail
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement	Loi EGAlim : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous
COMP : Contrat d'objectifs, de moyens et de performance	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
COMUE : Communauté d'universités et établissements	SD DD&RSE : Schéma directeur Développement durable et Responsabilité sociétale et environnementale
COPIL : Comité de pilotage	TEDS : Transition écologique pour un développement soutenable
CSA : Comité social d'administration d'établissement	UVED : Université Virtuelle Environnement et Développement durable
DD&RSE : Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale	VP : vice-présidence
DGA : Direction générale adjointe	

Annexe

Fiches actions

Toutes les actions du plan d'action du SD DD&RSE ne font pas l'objet de fiche action.

Les fiches actions ci-après sont destinées à guider les pilotes et les services associés dans leur mise en œuvre

Créer un réseau de correspondants DD&RSE

 Contexte et description

L'ULCO s'est donné pour objectif de définir et de déployer une politique ambitieuse dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE). La démarche de concertation « Campus en transition écologique et solidaire » a permis de structurer les orientations de l'établissement. Afin que les actions proposées irriguent l'ensemble de la communauté universitaire de manière transversale et efficace, des personnes relais de cette politique sont nécessaires dans chaque composante et dans les services. Le réseau des correspondants DD&RSE permettra ainsi l'échange, le partage et la diffusion d'informations entre les composantes de l'université et la gouvernance de l'ULCO. À ce jour, dans le cadre du projet C-DéCIDé, des correspondants DD&RSE ont été identifiés pour la quasi totalité des formations.

 Mission des correspondants DD&RSE :

- › Sensibiliser et informer : relayer les informations concernant le DD&RSE auprès des composantes (laboratoires, écoles, IUT et départements) et des services
- › Accompagner le changement de pratiques au sein des composantes et des services
- › Mobiliser, coordonner l'organisation d'événements en lien avec le DD&RSE
- › Relayer les besoins, freins au passage à l'action en termes de DD&RSE
- › Participer aux groupes de travail (installés dans le cadre de la nouvelle gouvernance) (1GT/axe du référentiel DD&RS)

Les correspondants DD&RSE se réuniront *a minima* 1 fois/an.

 Pilotage

- › Pilote : VP DD&RSE
- › Service associé : DGS pour la partie mobilisation des BIATSS

 Impact**Fort**

- › Appropriation des enjeux du DD&RSE dans l'ensemble des composantes et des services
- › Facilité de développement d'actions en lien avec le DD&RSE
- › Renforcement du dialogue entre les différentes composantes/services et la gouvernance dédiée au Schéma directeur DD&RSE

 Coût

Modéré la première année pour structurer le réseau, puis **faible**

 Objectifs

- › Porter le DD&RSE à l'échelle de toutes les instances universitaires et alimentation de la politique DD&RSE avec les initiatives des composantes et des services
- › Diffuser les informations concernant la politique DD&RSE au niveau des composantes et des services
- › Disposer d'un interlocuteur unique pour se renseigner et agir sur le DD&RSE à l'université
- › Fluidifier les actions en matière de DD&RSE : création de synergies entre composantes (avoir un réseau/espace d'échange pour dialoguer)
- › Suivre la mise en place et pérenniser les actions DD&RSE

 Public cible

Enseignants-chercheurs
Personnel BIATSS

 Lieu

Non applicable

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☐ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☐ Impact environnemental du fonctionnement courant

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de démarrage : mars 2025

1

Jalon 1 : structuration et définition du réseau

1. Définir le rôle des correspondants DD&RSE, leur pouvoir de décision/action et leur lien avec la gouvernance et l'équipe politique
2. Définir le fonctionnement pratique pour que les correspondants DD&RSE puissent jouer pleinement leur rôle (quelles conditions pour déployer le dispositif)
3. Formaliser les missions du « correspondants DD&RSE »
4. Publier un appel à volontaires

2

Jalon 2 : communication et lancement du réseau

5. Communiquer largement autour de la création de ce statut
6. Organiser une première réunion de coordination des correspondants DD&RSE

3

Jalon 3 : mise en place et suivi des actions

7. Co-construire le programme d'action du réseau et ses modalités de fonctionnement en lien avec les instances de gouvernance et de pilotage du SD DD&RSE
8. Suivre régulièrement les travaux des référents (réunions bisannuelles...)
9. Évaluer la réponse au besoin initial 1 an après le déploiement du réseau des correspondants puis annuellement.



Compétences et ressources disponibles

- › Réseau des référents (« agents d prévention ») santé sécurité au travail (pour le retour d'expérience de fonctionnement en réseau)
- › Service communication

Commentaires, freins et leviers :

Frein : faible attractivité du poste (volontariat)

- › Levier : valoriser l'intérêt du poste (temps dégagé, bonus en nature, accès à des ressources type matériel vélo, participation à des temps de convivialité, opportunités de formation et de réseau)
- › Levier : donner le pouvoir aux correspondants DD&RSE de participer aux décisions (invitations dans des instances stratégiques)



Indicateurs

- › Existence de mesures de valorisation et reconnaissance pour les correspondants
- › % des composantes ayant identifié un correspondants DD&RSE
- › Nombre de correspondants DD&RSE
- › E : existence d'une mission/organisation DD&RS
- › P : légitimité et représentativité de la mission/organisation DD&RS

Variable du référentiel DD&RS

- 1.2.1. Affecter des moyens à la conduite du DD&RS

Organiser un challenge écologique annuel

Contexte et description

Depuis de nombreuses années, l'ULCO organise des actions de sensibilisation sur les enjeux du développement durable autour de différents thèmes (mobilité, climat, déchets, alimentation, égalité femme-homme, etc.) et sous différentes formes (atelier, conférence, animation, exposition, etc.).

Le besoin de sensibilisation aux enjeux est très prégnant, pourtant ces actions peuvent rencontrer un succès variable.

En 2025, l'université lance son premier challenge écologique. Ce nouveau format de sensibilisation doit permettre de créer l'émulation collective et d'inciter les participants à passer à l'action.

Avec l'ambition de structurer l'offre de sensibilisation et créer l'émulation collective de la communauté universitaire, l'établissement souhaite pérenniser l'organisation annuelle d'un challenge écologique.

Pilotage

- › Pilote : VP DD&RSE
- › Services associés : Équipe C-DéCIDé, Direction de la communication, Maisons des étudiants

Impact

Augmentation de la sensibilisation et de la compréhension des enjeux du développement durable. Encouragement à adopter des comportements plus durables et responsables.

Renforcement de l'engagement des étudiants et des personnels dans les initiatives environnementales sur le campus et dans leur vie personnelle.

Coût

De 6 000 à 20 000 euros par an (selon le format et l'outil de challenge sélectionné).
+ coût variable selon les actions déployées (intervenants éventuels)

Temps agent

Modéré

Objectifs

- › Structurer l'offre d'actions de sensibilisation
- › Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire

Lieu

Tous les campus

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☐ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☒ Impact environnemental du fonctionnement courant

Compétences et ressources disponibles

Compétences :

- › ENERULCO
- › Équipe du projet C-DéCIDé qui a suivi la mise en œuvre du challenge janvier 2025
- › Réseau des correspondants DD&RSE (lié à la fiche action correspondante à la création du réseau)

Ressources disponibles :

- › Locaux : salles de conférence, amphithéâtres et espaces extérieurs sur le campus.
- › Équipements : matériel audiovisuel, stands et supports de communication.
- › Réseau : contacts avec des experts et des associations locales.

Partenaires

- › Associations étudiantes en lien avec l'environnement.
- › Associations locales et nationales spécialisées dans le développement durable et les enjeux de transition.
- › Collectivités locales.

Financements mobilisables

- › Collectivités
- › Entreprises locales : entreprises engagées dans le projet C-DéCIDé
- › CROUS
- › Unirev3 : Conseil régional Hauts-de-France

Indicateurs

- › Nombre d'événements proposés par an
- › Nombre de participants aux événements
- › Nombre de participants au challenge

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de démarrage : janvier 2025

1

Jalon 1 : organisation du 1er challenge écologique (engagé en 2024)

1. Mobilisation de la communauté universitaire via les canaux de communication (affiches, newsletters, réseaux sociaux, communication institutionnelle)
2. Bilan de la participation

2

Jalon 2 : structurer l'offre d'action de sensibilisation

3. Organiser un groupe de travail pour définir un planning d'offre de sensibilisation en précisant la cible, le lieu, la thématique, la forme et l'intervenant pour chaque action. Veiller à une répartition homogène sur l'année et à s'appuyer sur des événements déjà existants.
Les actions de sensibilisation doivent pouvoir être un appui au déploiement de démarches internes de l'établissement en lien avec le DD&RSE (Objectif « employeur pro vélo », déploiement du tri des déchets, etc.) et cohérentes avec la stratégie DD&RSE de l'établissement.
Le groupe de travail sera composé des VP thématiques, la Direction de la communication, les Maisons des étudiants, les Bibliothèques universitaires et les CGU.
4. Formaliser l'offre de sensibilisation sous forme d'un agenda annuel ou pluriannuel précisant la typologie de l'action (atelier, conférence, exposition), la thématique et le public cible, en cohérence avec le calendrier « Bouge avec l'ULCO ».

3

Jalon 3 : recrutement de l'opérateur du challenge 2026

5. Dès la fin du premier semestre 2025, et en fonction du bilan réalisé sur le 1^{er} challenge, lancement d'une consultation pour trouver un opérateur adapté au besoin : challenge ludique, engageant, permettant le passage à l'action, une durée du challenge adaptée (potentiellement plusieurs mois), et possibilité d'inciter la communauté universitaire à participer aux actions de sensibilisation proposées dans l'agenda.

4

Jalon 4 : suivi du déploiement de l'offre de sensibilisation et du challenge

6. Déployer l'agenda des actions de sensibilisation et suivre leur organisation (nombre de participants, collecte des retours des participants)
7. Communication sur les résultats tout au long du challenge
8. Présentation des résultats en groupe de travail

Commentaires, freins et leviers :

- › Freins : difficulté à mobiliser la communauté universitaire
- › Leviers : démarche de communication interne adaptée (cf. fiche action dédiée)

Variable du référentiel DD&RS

1.3.1. Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables

Encourager et accompagner les laboratoires à élaborer leur bilan des émissions de gaz à effet de serre

Contexte et description

L'ULCO a réalisé son bilan carbone en 2021 (sur des données 2019), mais tous les laboratoires de recherche n'ont pas encore effectué cette démarche. L'objectif est d'encourager et d'outiller l'ensemble des laboratoires à élaborer leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), à identifier leurs plus gros postes d'émissions et à élaborer des plans d'action pour réduire leur empreinte carbone et analyser leur vulnérabilité vis-à-vis de la limitation des ressources. En plus de sensibiliser les chercheurs à l'impact de leurs activités, cette initiative contribuera à définir une trajectoire globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la recherche universitaire intégrée et cohérente avec celle de l'établissement.

Le BEGES des laboratoires permettra une réflexion sur les pratiques de recherche dans un premier temps (achats, déplacements, consommations...) et ouvrira également la réflexion sur des plans d'action et sur les sujets de recherche en eux-mêmes.

Pour limiter la redondance de la collecte des données, les BEGES produits devront pouvoir alimenter le BEGES établissement.

Les BEGES des laboratoires seront ainsi élaborés selon la méthode développée par le groupement de recherche Labos 1point5 (outil GES 1point5) combinée à l'outil Bilan carbone de l'ADEME afin de co-construire et consolider le BEGES d'établissement avec l'appui d'une personne en stage.

Pilotage

Pilotage :

- › VP DD&RSE en étroite collaboration avec le VP en charge de la commission Recherche.
- › Correspondants DD&RSE des laboratoires. Par ailleurs, chaque laboratoire pourra désigner, si nécessaire, un référent BEGES.

Service associé :

- › Direction de la recherche en lien avec la direction générale des services (pour mobiliser les services concernés dans la collecte des données).

Impact

Fort si le calcul est suivi d'actions concrètes et impactantes.

Faible si le calcul n'est pas suivi d'actions de réduction des émissions.

Coût

Recrutement annuel d'un ou une stagiaire niveau master (6 mois) : 3700 € pour 3 ou 4 laboratoires

Coût total sur la durée du projet (17 laboratoires) : 18500 €

Temps agent

La collecte des données est un investissement en temps de l'ensemble des laboratoires et services concernés. Ce temps est modéré car diffus.

1 stagiaire à 100% durant 6 mois.

Mobilisation du correspondant (correspondant DD&RSE du laboratoire et/ou référent BEGES) pour accompagner et guider le stagiaire.

Stagiaire supplémentaire pour aider à la collecte des données (à évaluer au cas par cas).

Objectifs

- › Réduire l'empreinte carbone des activités de recherche
- › Faire prendre conscience de l'impact de leur activité professionnelle aux chercheurs
- › Élaborer un BEGES par laboratoire avant 2030

Public cible

Correspondants DD&RSE des laboratoires

Lieu

L'ensemble des laboratoires de recherche

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☒ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☐ Impact environnemental du fonctionnement courant

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Date de démarrage : septembre 2026

1

Jalon 1 : cadrage de la démarche bilan GES

1. Réunir les référents DD&RSE des laboratoires, désigner le cas échéant les référents BEGES des laboratoires
2. Présenter la démarche Labos 1point5 et outil GES 1point5 et bilan carbone®
3. Rédiger l'offre de stage et recruter un ou une stagiaire
4. Tester la réalisation du BEGES à l'échelle de quelques laboratoires pilotes et volontaires, puis recueillir les retours en vue de la généralisation aux autres laboratoires

2

Jalon 2 : élaborer les bilans des émissions de gaz à effet de serre

5. Coordonner la collecte des données notamment en facilitant l'accès aux logiciels métiers (SIFAC, Gestimmo, etc.)
6. Collecter les données et compléter l'outil
7. Analyser les résultats et les partager au sein du laboratoire
8. Élaborer un plan d'actions et ses outils de suivi et d'évaluation en concertation avec les membres du laboratoire

3

Jalon 3 : déploiement du plan d'actions et suivi

9. Mettre en œuvre le plan d'actions choisi dans chaque laboratoire
10. Communiquer sur le plan d'actions, les résultats et les actions réalisées à l'échelle de l'établissement



Compétences et ressources disponibles

- › Responsable BUT Génie Industriel et Maintenance (formé à la méthode bilan carbone®)
- › Formation d'une équipe d'enseignants à la méthode bilan carbone® en 2024-2025
- › Ingénieure de recherche formée à l'outil GES 1point5 (laboratoire TVES)



Partenaires

Collectif Labos 1point5



Indicateurs

- › Nombre de laboratoires ayant réalisé leur BEGES
- › Nombre de plans d'action rédigés
- › Nombre d'actions de réduction mises en œuvre
- › % de réduction des émissions de GES par poste

Commentaires, freins et leviers :

- › Action liée aux actions « Créer un réseau de correspondants DD&RSE » et « Créer une charte des bonnes pratiques pour une recherche écologiquement et socialement responsable » du plan d'actions du SD DD&RSE.
- › Frein : la collecte des données peut s'avérer compliquée, car en grande partie stockée dans le logiciel de comptabilité de l'université (SIFAC). L'extraction nécessitera une coopération étroite avec le personnel administratif.
- › Frein : perception éventuelle de la démarche comme contraignante (notamment sur les déplacements en avion)
- › Levier : montrer des exemples de guides et chartes d'autres universités, proposer des ateliers participatifs pour définir les actions de réduction à mettre en place, ce qui développe la collaboration au sein des équipes

Variables du référentiel DD&RS

3.1.4. Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)

4.1.1. Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre

Créer une plateforme de don/achat/troc dématérialisée

Contexte et description

Les étudiants, mais plus généralement l'ensemble de la communauté universitaire, peuvent avoir les mêmes besoins en termes de matériel : scolaire, meubles/accessoires pour meubler des logements étudiants, ustensiles de cuisine... De ces besoins émane l'idée d'une plateforme de don/achat/troc au sein de l'université, qui faciliterait les échanges.

Le développement de cette plateforme revêt aussi un intérêt pédagogique, puisque des étudiants pourraient créer la plateforme numérique/l'application.

Une fois mise en place, toute personne de l'ULCO pourrait mettre en vente/acheter/échanger ou donner tout objet.

La plateforme peut être créée *ad hoc* ou bien intégrée aux outils numériques existants.

Au cours de l'élaboration de la plateforme, la pertinence d'y ajouter les offres de logement pourra être évaluée (troc de bail).

Pilotage

- › Pilote : VP déléguée à la vie de campus et à la réussite étudiante
- › Services associés : Maisons des étudiants de l'ULCO, Direction de la communication, Direction des systèmes d'information

Impact

- › Réduction des frais et dépenses de rentrée des étudiants liés à l'achat de matériel sur une période courte et pour une durée souvent courte aussi (moins de 3 ou 5 ans la plupart du temps)
- › Réduction de la consommation de ressources naturelles nécessaires à la production de biens
- › Augmentation de l'attractivité de l'université

Coût

Dépend de la manière de développer la plateforme (groupe d'étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique OU appel à un prestataire externe OU compétences en interne de la DSI)

Temps agent

Faible à moyen selon le niveau de suivi du groupe d'étudiants en charge du projet (si projet pédagogique)
Moyen si mobilisation des compétences internes de la DSI - Besoin également de temps agent pour modérer/nettoyer la plateforme au fil du temps.

Objectifs

- › Favoriser le réemploi de matériel et la seconde vie
- › Réduire le nombre de déchets produits
- › Favoriser le pouvoir d'achat des étudiants
- › Lier un projet pédagogique aux objectifs de transition de l'université (dans le cas où la plateforme est développée par des étudiants)
- › Renforcer le lien social : rencontres entre étudiants et personnels ULCO

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☒ Décarbonation des activités
- ☒ Sobriété énergétique
- ☐ Impact environnemental du fonctionnement courant

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire (étudiants et personnels)

Lieu

Plateforme numérique dématérialisée

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : définition du projet

1. Constituer un groupe de travail dont les membres seraient *a minima* : DSI, DirCOM, MDE, VP Vie étudiante, VP DD&RSE
2. Définir les contours de la plateforme et les règles de fonctionnement
3. Réaliser un benchmark des solutions existantes
4. Rechercher des sources de financement

3

Jalon 3 : test et communication

6. Tester sur un groupe restreint le bon fonctionnement de la plateforme
7. Communiquer sur la mise en place de l'outil : où le trouver, à quoi sert-il, comment s'en servir (ex : tutoriel)...
8. Faire vivre la plateforme : mettre à jour régulièrement le logiciel/l'application/page web pour permettre son bon fonctionnement ; communiquer sur son existence (*a minima* à chaque rentrée universitaire pour les nouveaux arrivants) ; modérer éventuellement les contenus

2

Jalon 2 : développement et mise en production de l'outil

5. Développer l'outil : partenariat avec une formation de l'ULCO dans le cadre d'un module pédagogique OU appel à un prestataire externe OU lien avec la DSI si les compétences internes et le temps le permettent.

4

Jalon 4 : évaluation

9. Concevoir une enquête de satisfaction des utilisateurs
10. Évaluer la réussite du projet 6 mois après le lancement, puis évaluation annuelle

**Compétences et ressources disponibles**

- › Étudiants de l'EILCO ou des formations en informatique à Calais.
- › Explor'ULCO (septembre), semaine de l'engagement étudiant (en novembre), semaine du développement durable (en mars) pour communiquer et promouvoir la plateforme.
- › Navette entre les différents campus qui pourrait faciliter les échanges entre sites (à évaluer).

**Partenaires**

- › Association Campus Market
- › Associations étudiantes (Envi'Vert, la Green Team)

**Financements mobilisables**

- › Développement de la plateforme en interne (projet étudiant)
- › Subventions publiques à évaluer
- › Fonds CVEC ou FSDIE selon le portage (service ou association étudiante)

Variables du référentiel DD&RS

4.2. Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)

5.3. Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

**Indicateurs**

- › Mise en place d'une plateforme numérique (O/N)
- › Nombre de transactions annuelles sur la plateforme
- › Nombre d'étudiants et de personnels participants

Commentaires, freins et leviers :

- › Frein : difficulté technique de la conception de la plateforme.
- › Frein : pas d'argent sur la plateforme > Levier : implémenter uniquement des outils de mise en relation et des informations sur la logistique et la collecte de dons.
- › Frein : usagers répartis sur différents sites éloignés les uns des autres, ce qui peut compliquer le transfert d'objets.
- › Levier : projet de l'association Envi'Vert qui souhaite organiser une ressourcerie non permanente au printemps 2025.
- › Commentaire : nécessité d'identifier la personne/le service en charge du suivi du projet s'il est porté par une association étudiante.

Favoriser le réemploi du matériel de l'université

Contexte et description

Les différentes composantes de l'ULCO utilisent des équipements informatiques, du mobilier, du matériel d'enseignement ou de recherche, des fournitures... Tous ces objets (appartenant au domaine public) sont tôt ou tard inaptes pour l'usage prévu initialement et deviennent souvent des déchets, alors qu'ils pourraient, dans certains cas, être utilisés pour d'autres usages ou fonctions.

Le réemploi permet de prolonger la durée de vie des objets, matériaux ou produits, en limitant leur impact environnemental, leur gaspillage et la consommation de ressources.

En effet, prolonger la vie de ces objets permet, d'une part, de diminuer l'extraction et l'utilisation de ressources nécessaires à la fabrication de nouveaux produits (et donc de réduire l'empreinte carbone liée à leur fabrication) et, d'autre part, de limiter les émissions liées à la collecte, au traitement et à la valorisation de ces objets.

Une plateforme de réemploi en ligne permettrait aux composantes de l'ULCO de déposer une annonce indiquant le type d'objet, son état, sa localisation, etc. et de le proposer à d'autres composantes et/ou à des étudiants (dans le respect de la réglementation).

En fonction du type d'objet, de la réglementation y afférente, de la situation comptable, etc. des règles seront établies pour préciser le cadre du prêt et/ou du don. Dans le cas où le matériel n'aurait plus d'usage au sein de l'université, la plateforme pourrait être utilisée pour établir des partenariats avec des structures de l'économie sociale et solidaire.

Pilotage

- › Pilote: VP DD&RSE
- › Service associé: DSI

Impact

Fort

Coût

Faible si la conception se fait en interne, avec un gain financier si des achats par les composantes sont évités.

Temps agent

Moyen : temps pour la conception et développement de la plateforme, actualisation de l'inventaire, mais temps agent faible pour le fonctionnement : coordination, mise à jour, gestion du matériel. Possibilité d'intégrer la conception de la plateforme dans un projet pédagogique.

Objectifs

- › Favoriser le réemploi de matériel
- › Réduire les coûts liés à l'achat de matériel neuf
- › Réduction des déchets
- › Économie de ressources naturelles
- › Réduction de l'empreinte carbone
- › Sensibilisation au changement de comportement
- › S'insérer dans un écosystème plus large d'économie circulaire, au niveau local/régional

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☒ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☒ Impact environnemental du fonctionnement courant

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire, notamment le personnel

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : cadrage du projet

1. Analyser les besoins en précisant le public cible et les objets concernés
2. Analyser les plateformes existantes, leur fonctionnement et leurs limites
3. Définir des fonctionnalités clés (publication d'annonces, recherche, etc.)
4. Déterminer si la plateforme peut être conçue par des étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique
5. Identifier les partenaires locaux/régionaux du réemploi

2

Jalon 2 : conception de la plateforme

6. Définir de l'architecture : catégories (types d'objets, localisation, état des produits, etc.).
7. Créer une interface simple et intuitive
8. Tester l'ergonomie avant de développer
9. Optimiser la plateforme pour les smartphones et tablettes

3

Jalon 3 : communiquer et évaluer

10. Rédiger un guide d'utilisation
11. Communiquer sur la plateforme auprès de la communauté universitaire
12. Analyser les données (nombre d'utilisateurs, annonces publiées, taux de conversion).



Compétences et ressources disponibles

- › Agents de la DSI, étudiants en informatique
- › <https://lacollec.tech/>
- › Plateforme gouvernementale : dons.encheres-domaine.gouv.fr



Partenaires

- › Associations de réemploi
- › Professionnels du reconditionnement si compétence externalisée



Indicateurs

- › Mise en place d'un outil de gestion du matériel (O/N)
- › Nombre d'équipements réutilisés

Variables du référentiel DD&RS

- 1.1.3. Mettre en place une politique d'achats responsables
- 4.2. Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



Piloter, animer et déployer le Plan de mobilité

Contexte et description

Malgré un premier état des lieux mené en 2014 et un Plan de mobilité universitaire élaboré pour la période 2016-2018, en 2019, 43% des émissions de gaz à effet de serre de l'université étaient imputées aux déplacements (domicile-travail ou études et missions).

Bien que de nombreuses actions et équipements en faveur de la mobilité douce et active soient proposés à l'ULCO (forfait mobilités durables, parkings à vélo, actions de sensibilisation, etc.), travailler sur les questions de mobilité reste un levier important de décarbonation des activités.

En 2024, l'enquête mobilité menée auprès de la communauté universitaire a mis en évidence que la voiture individuelle reste le mode de déplacement privilégié pour les déplacements domicile-travail (73% des BIATTS et 57% des enseignants).

Par ailleurs, les ateliers de concertation de la démarche « Campus en transition écologique et solidaire » ont permis de mettre en évidence de nouveaux besoins et des idées d'action qu'il convient de structurer dans un plan d'action actualisé.

Cette fiche action vise donc à définir les modalités de pilotage et d'animation du Plan de mobilité universitaire, afin de permettre à l'université de se doter d'une feuille de route cohérente et ambitieuse.

Pilotage

- › Pilote : VP DD&RSE
- › Services associés : 1 personnel mobilisé pour la mise en œuvre des actions DD&RSE (20%ETP)

Impact

Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

Amélioration de la santé et diminution de la sédentarité par la pratique de mobilités actives.

Coût

Diagnostic mobilité : 0 à 10 000 euros (si sous-traitance)

Plan d'action : 0 à 50 000 euros (si sous-traitance)

Mise en œuvre du plan : coûts fixes et variables selon les années et les actions déployées

Action en cours : Frais liés à la démarche en cours à l'ULCO OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo)

Temps agent

Phase de rédaction du plan : aucun (si sous-traitance) ou 0,5 ETP

Phase de mise en œuvre du plan : 0,2 ETP

Objectifs

- › Encourager des modes de transport durables (marche, vélo, covoiturage, transports en commun) pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire la pollution et limiter la dépendance à la voiture individuelle.
- › Améliorer l'accessibilité aux centres universitaires pour les étudiants et le personnel, tout en facilitant les déplacements sur les campus (zones piétonnes, parkings vélo, horaires des bus, etc.).
- › Favoriser les déplacements actifs (comme la marche ou le vélo), ce qui contribue au bien-être physique et mental des usagers.

Public cible

L'ensemble de la communauté universitaire

Lieu

Tous les sites de l'ULCO

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☒ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☐ Impact environnemental du fonctionnement courant

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : coordination et animation opérationnelles

1. Identifier la personne en charge du Plan de mobilité et appui du VP DD&RSE (0,5 ETP ou sous-traitance)
2. Définir les modalités de pilotage et de gouvernance (COPIL, Comité de suivi, etc.)
3. Instaurer un dialogue avec les autorités organisatrices des transports (AOT) et les impliquer dans la gouvernance

2

Jalon 2 : finaliser l'état des lieux et élaborer le plan d'actions

4. Poursuivre l'état des lieux (équipement, aménagement et infrastructure, offre des AOT, etc.)
5. Organiser des temps de concertation thématiques et/ou des groupes de travail spécifiques complémentaires à l'atelier de concertation « Campus en transition » mené début 2024
6. Définir les orientations stratégiques et les mesures à court, moyen et long terme.
7. Adopter en Conseil d'administration le Plan de mobilité et les moyens financiers alloués.

3

Jalon 3 : suivi, évaluation et pérennisation des actions

8. Suivre et évaluer : développer et renseigner un outil de suivi des actions pour procéder à des évaluations régulières (annuelles et en fin de programmation *a minima*)
9. Mettre en place le Plan de mobilité : lancer et suivre les mesures, rechercher des financements et partenariats pour mettre en place les projets
10. Communiquer et sensibiliser autour de la démarche (faire le lien avec les correspondants DD&RSE)
11. Faire vivre les projets : animer continuellement la démarche



Compétences et ressources disponibles

- › Des personnels engagés (exemple : groupe de cyclistes de l'ULCO « Au boulot à vélo », référents ADAV, etc.)
- › 1 personnel ENERULCO (0.1 ETP)
- › Données de la DAF sur les déplacements



Partenaires

- › EPCI : Collectivités territoriales (Dunkerque, Calais, Boulogne, St Omer) et Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, la Région Hauts-de-France
- › Opérateurs de mobilité (DKbus, TER HDF, Rézopouce, Imagin, Mouvéo, Marineo, etc.)
- › Associations (selon les besoins ; par exemple réparation de vélos...) : ADAV, Opale Vélo Service, etc.
- › Entreprises /acteurs économiques locaux : entreprises de la coopérative Tilt (Form@vélo, L'Echappée, Aktivmobiliti)



Financements mobilisables

- › Primes OEPV
- › Subventions région (Unirev3)
- › Contrat d'objectifs et de moyens pluriannuels (COMP): financement pour le renouvellement de la flotte de voitures (achat de voitures électriques)



Indicateurs

- › Nombre d'actions du plan de mobilité mises en œuvre
- › Quantité et pourcentage de réduction des consommations de carburant pour la flotte interne
- › % d'actions du plan mobilité déployées en fin de programmation
- › Réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements (via le bilan des gaz à effet de serre)
- › E: taux de personnes utilisant les transports en commun et modes actifs
- › P: taux de renouvellement du parc automobile

Variable du référentiel DD&RS

4.1.3 Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs

Commentaires, freins et leviers :

- › Manque de moyens humains (pas de service support) et financiers
- › Manque de levier sur les compétences des collectivités (horaires et fréquences des transports en commun, aménagement du domaine public...)

Organiser un événement estival de sensibilisation du personnel aux enjeux du DD&RSE

Contexte et description

L'université joue un rôle crucial dans la formation de nombreux étudiants. Les personnels sont les acteurs principaux de cette mission, notamment sur les thèmes du DD&RSE. Pour que l'ULCO transmette des connaissances et des engagements forts sur ces sujets à ses étudiants, il est essentiel que tous les personnels soient sensibilisés et formés. Cette initiative a pour objectif de sensibiliser de façon ludique et conviviale tous les personnels de l'ULCO aux enjeux du DD&RSE et aux pratiques associées, en les encourageant à intégrer ces dernières dans leur vie professionnelle et personnelle. Chaque année, un événement convivial sera organisé avant les vacances estivales, à destination de tous les personnels volontaires. Sur une journée, les participants expérimenteront des ateliers ludiques innovants, alliant l'apprentissage des contenus liés au développement durable et à la qualité de vie au travail à la découverte de nouvelles approches pédagogiques.

Toutes les ressources théoriques et pratiques issues de ces sessions seront réunies dans une boîte à outils, mise à jour annuellement et accessible à l'ensemble du personnel de l'ULCO. Elles pourront servir de base pour créer des cours ou modules intégrant la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans les enseignements. Les ateliers suivis lors de cette action de cohésion pourront être valorisés dans le cadre du développement des compétences de l'ensemble du personnel.

Pilotage

- › Pilote : VP DD&RSE en étroite collaboration avec le VP en charge des ressources humaines
- › Services associés : Direction de la communication et Direction des ressources humaines

Impact

Fort

Coût

Ponctuellement fort en fonction des options choisies : frais de logistique, de restauration, heures non travaillées.

Temps agent

Important : organisation de la journée, présence des personnels toute la journée

Objectifs

- › Sensibiliser et former tous les personnels de manière ludique aux sujets du DD&RSE, encourageant l'intégration de ces thématiques dans les missions (cadre professionnel) et dans le quotidien (cadre privé).
- › Développer le sentiment d'appartenance à l'ULCO (cohésion, partage, appropriation des démarches de l'établissement), favorisant la qualité de vie au travail.
- › Échanger entre collègues dans un contexte convivial.

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☐ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☒ Impact environnemental du fonctionnement courant

Public cible

Tout le personnel

Lieu

Un campus de l'ULCO ou un lieu extérieur

Compétences et ressources disponibles

- › Direction des Ressources humaines : gestion des formations.
- › Direction de la communication : organisation d'événements
- › Personnel enseignant : connaissances en développement soutenable et en sensibilisation
- › Centre d'innovation pédagogique (CIP)
- › Services travaillant sur le handicap, la santé, le sport, en-erulco...
- › Réseau : contacts avec des experts et des associations partenaires

Partenaires

- › Associations locales et nationales spécialisées dans le climat et le développement soutenable (CPIE Flandre maritime, Fresque du Climat HDF, ADAV, Les Amis de la Terre...)
- › Entreprises locales : entreprises engagées dans le projet C-DéCIDé
- › Écoles et universités ayant déjà expérimenté ce type de projet (CY Cergy Paris université, Nantes Université, Sciences Po Toulouse, Mines Paristech Telecom...)

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : planification stratégique

1. Fixation de la date de l'évènement (2026)
2. Identification des thématiques pertinentes liées au DD&RSE et à la QVCT et des intervenants potentiels.
3. Réservation des lieux et équipements nécessaires pour la tenue de l'évènement.

2

Jalon 2 : co-construction du programme

4. Collaboration avec les enseignants pour identifier des ateliers, conférences et activités de formation qui répondent aux attentes de la communauté universitaire.
5. Élaboration du programme détaillé de l'évènement, en définissant les objectifs pédagogiques et les types d'ateliers.
6. Validation des contenus et mise en place des premières sessions de préparation avec les intervenants.

3

Jalon 3 : communication et mobilisation

7. Création des supports de communication (affiches, newsletters, réseaux sociaux, intranet...).
8. Lancement de la campagne de communication pour informer l'ensemble des personnels de l'ULCO, en encourageant les inscriptions et la participation.

4

Jalon 4 : organisation logistique

9. Coordination avec les intervenants pour la préparation de leurs sessions (conférences, ateliers, stands).
10. Préparation du matériel pédagogique, des supports de formation et des outils de sensibilisation.
11. Mise en place des stands, expositions et équipements sur les lieux de l'évènement.
12. Commande du repas, location des bus.

5

Jalon 5 : réalisation de l'évènement

13. Accueil des participants.
14. Animation des ateliers, tables rondes et/ou conférences sur les thématiques du DD&RSE et de la QVCT.
15. Gestion des autres activités prévues pour faciliter la découverte des enjeux (stands, exposition, etc.).

6

Jalon 6 : évaluation et suivi post-évènement

16. Collecte des retours et impressions des participants à travers des enquêtes ou entretiens.
17. Analyse de l'impact de l'évènement sur la sensibilisation et l'engagement des personnels.
18. Planification des prochaines actions de suivi et de potentielles futures éditions pour améliorer et pérenniser l'initiative.

Indicateurs

- › Nombre de participants à l'évènement, taux de participation aux ateliers
- › Retours qualitatifs sur la satisfaction des participants et la perception des thématiques abordées
- › Évaluation de l'impact : intégration des enjeux de la TEDS dans les activités des personnels
- › E : nb et typologie d'actions en fonction des publics cibles (étudiant.e.s, doctorant.e.s, enseignant.e.s-chercheur/euses, personnels administratifs) (journées ou opération de sensibilisation, actions de formations, colloques...)

Variables du référentiel DD&RSE

- 1.3.1. Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables
- 2.4.1. Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes
- 5.3.3 Mettre en place une politique de qualité de vie au travail

Financements mobilisables

- › Subventions publiques à explorer
- › Partenariats privés (sponsors, entreprises locales)

Commentaires, freins et leviers :

- › Frein : manque de disponibilité ou d'intérêt du personnel, contraintes budgétaires pour l'organisation de l'évènement, difficultés logistiques liées à l'accueil d'un grand nombre de participants.
- › Levier : retour d'expérience de la journée des vœux
- › Levier : existence d'un réseau de partenaires et d'experts en développement soutenable
- › Levier : hors les murs dans un endroit sympa, avec visite de terrain (mais frein niveau budget et logistique)
- › Levier : animations musicales, artistiques...

Repenser la communication à destination des personnels et des étudiants

Contexte et description

Les ateliers de concertation de la démarche « Campus en transition écologique et sociale » ont révélé des problèmes de communication interne de l'université, caractérisés par une surabondance ou un manque d'informations, et une difficulté à les trouver. Les membres de la communauté universitaire souhaitent une communication interne plus claire, percutante et structurée. Cette action vise à fluidifier la transmission d'informations, renforcer le sentiment d'appartenance, mobiliser la communauté universitaire et améliorer la qualité de vie au travail.

Pilotage

- › Pilote : VP en charge de la communication et de la culture, directeur de cabinet
- › Services associés : Direction de la communication, DSI

Impact

Fort (qualité de vie au travail)

Coût

Faible

Temps agent

Modéré : fort investissement humain au départ pour la restructuration, puis temps équivalent à celui passé actuellement pour la communication

Objectifs

- › Fluidifier la transmission d'informations
- › Faciliter la mobilisation de la communauté universitaire dans les événements/dans la vie de l'université
- › Renforcer le sentiment d'appartenance à l'ULCO
- › Communiquer sur les actions du schéma directeur DD&RSE

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☐ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☐ Impact environnemental du fonctionnement courant

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : diagnostic

1. Dresser un état des lieux de l'existant (Schéma directeur du numérique, projet d'intranet, application étudiante...): pour identifier les points forts et axes d'amélioration de la communication interne actuelle
2. Mener des entretiens avec plusieurs membres représentatifs de la communauté universitaire pour connaître leurs besoins, attentes et retours sur la communication interne actuelle. Ces entretiens peuvent aussi être complétés/remplacés par une enquête en ligne ou des ateliers en petits groupes (focus groups)
3. Analyser les résultats des entretiens et cartographier les ressources et compétences disponibles

2

Jalon 2 : structuration du plan de communication interne

4. Définir un plan de communication interne échelonné sur plusieurs années pour mettre en place un système robuste

3

Jalon 3 : test et évaluation des actions

5. Tester les nouvelles modalités
6. Évaluer la pertinence des premières actions mises en place, par exemple en questionnant les mêmes personnes que lors de l'étape 2.
7. Ajuster si nécessaire le plan de communication interne

**Compétences et ressources disponibles**

- › Direction des systèmes d'information (lien avec l'axe sur la communication et la collaboration du Schéma directeur du numérique)
- › Formations de l'ULCO ayant un lien avec la communication / le graphisme
- › Responsables communication des associations étudiantes
- › Étudiants/personnels passionnés de graphisme/communication

**Financements mobilisables**

Pas de financement si l'action est menée en interne

**Indicateurs**

- › Taux de satisfaction des usagers (étudiants et personnels)
- › Progression du travail engagé sur la communication (en %age)
- › KPI (taux d'engagement, nombre de vues, taux de conversion, etc.)

Variable du référentiel DD&RS

5.3.3. Mettre en place une politique de qualité de vie au travail

Commentaires, freins et leviers :

- › Frein : les agents en charge de la communication sont sollicités trop tard dans les projets, créant un manque de cohérence dans la communication finale > Levier : faire intervenir le service communication dès le début des projets (compréhension initiale des enjeux) - anticiper avec une programmation annuelle de la communication, par exemple
- › Frein : moyens humains limités (4,5 ETP pour l'ensemble de l'ULCO)
- › Frein : la communication interne arrive en fin de priorité de l'équipe communication, par manque de temps, rendant alors celle-ci caduque et non structurée
- › Frein : manque d'habitude de travail en transversalité au sein des services > Levier : réorganisation et rationalisation des moyens humains
- › Levier : Schéma directeur du numérique
- › Levier : mettre en place un système d'évaluation du service pour en augmenter la performance